

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin
dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de
Charlevoix

6211-24-052

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. JOSEPH ZAYED, président
M. JEAN BRISSET DES NOS, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DE RIVIÈRE-DU-MOULIN
DANS LES MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY ET DE CHARLEVOIX
PAR EDF ÉNERGIES NOUVELLES CANADA**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 11 avril 2012 à 19 h
Hôtel La Saguenéenne
Salle Saguenay
250, rue des Saguenéens
Saguenay (Chicoutimi)

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 11 AVRIL 2012
 SÉANCE DE LA SOIRÉE
 MOT DU PRÉSIDENT..... 1
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
 CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN..... 5
 Mme Monique Laberge
 M. Michel Lavoie
 M. ALAIN VILLENEUVE ET Mme GUYLAINE BOUDREULT 9
 M. GERMAIN TREMBLAY 13
 Mme FRANCINE de CHAMPLAIN ET M. FERNAND GOBEIL..... 24
 M. GILLES VILLENEUVE ET Mme HÉLÈNE DALLAIRE 30
 REPRISE DE LA SÉANCE
 M. JEAN-BENOÎT GAGNON 39
 MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY 46
 M. Gérald Savard
 CORPORATION DES CAMIONNEURS EN VRAC DE LA RÉGION 02..... 51
 M. Daniel Tremblay
 TECHNOCENTRE ÉOLIEN..... 56
 M. Frédéric Côté
 CÉGEP DE JONQUIÈRE 63
 M. Martin Bourbonnais
 DROIT DE RECTIFICATION 74
 MOT DE LA FIN 75

**SÉANCE DU 11 AVRIL 2012
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames, messieurs, bonsoir. Il me fait grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix.

10

Bienvenue aux personnes qui suivent les travaux de la Commission d'enquête par Internet au moyen de la webdiffusion audio.

15

Alors mon nom est Joseph Zayed et je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

20

Pour ce faire, je suis secondé par le commissaire, mon collègue monsieur Jean Brisset des Nos à ma gauche, monsieur Rafael Carvalho analyste à ma gauche également, et monsieur Yvan Tremblay également analyste qui est absent ce soir.

25

Il y a aussi madame Rita LeBlanc qui est coordonnatrice du secrétariat de la Commission, ainsi que madame Julie Olivier qui est conseillère en communication. La Commission est également assistée dans ses travaux par madame Virginie Begue, agente de secrétariat, qui n'est malheureusement pas avec nous ce soir.

30

Nous sommes également assistés d'une équipe du Centre de services partagés du Québec composée de monsieur Richard Grenier, responsable de l'organisation technique, et de monsieur Michel Guimond, responsable de la sonorisation.

35

Tous les propos de cette deuxième partie d'audience seront enregistrés et retranscrits par madame Denise Proulx, sténographe officielle. La transcription de la séance de ce soir sera accessible dans environ une semaine dans les centres de documentation, et par Internet dans les centres de consultation dont vous trouverez la liste à l'arrière de la salle et également dans le site Web du BAPE.

40

Nous avons tenu les 6 et 7 mars derniers la première partie de l'audience publique qui avait pour objectif d'obtenir les informations nécessaires à une meilleure compréhension du projet et de ses répercussions.

Nous abordons ce soir la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion sur le projet, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications au projet.

45 Le déroulement de la séance est le suivant! Nous demandons aux personnes qui ont fait connaître avant le 28 mars dernier leur intention de présenter un mémoire de se rendre au secrétariat à l'arrière de la salle – plusieurs déjà l'ont fait – pour aviser de leur présence afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

50 Le temps alloué pour chaque présentation est de quinze (15) minutes et je vais vraiment insister là-dessus parce qu'on a plusieurs présentations. Au besoin, bien sûr, la Commission d'enquête échangera avec les présentateurs de mémoire afin de préciser, si besoin est, leur point de vue.

55 Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre en arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription à ce registre et elles disposeront d'une dizaine de minutes pour leur présentation.

60 Au cours de cette deuxième partie d'audience, le promoteur du projet et les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer. Ils sont toutefois invités à assister à la séance publique et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur le projet.

65 Je vous rappelle que tous les mémoires actuellement ne sont pas encore publics; à partir de ce soir, les mémoires qui seront présentés ce soir seront rendus publics, et les autres qui seront présentés demain seront rendus publics demain.

Dix (10) présentations sont prévues à l'horaire de la soirée.

70 Le BAPE a élaboré des règles de participation visant à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées; elles sont disponibles dans le site Web du BAPE, elles sont également contenues dans un document disponible à l'accueil.

75 Ces règles de participation portent notamment sur le respect du droit d'auteur et sur le respect de la vie privée des personnes. Certaines règles ont trait aux propos qui ne doivent pas par exemple être diffamatoires ou injurieux. Je me réserve le droit d'interrompre une présentation qui ne respecterait pas ces règles.

80 Je peux vous dire que j'ai lu tous les mémoires, il n'y a qu'un seul mémoire où il y a une petite légère tendance un peu à un propos un peu déplacé, mais c'est quand même acceptable, ce qui est écrit.

85 Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein tel que nous l'avons vécu en première partie d'audience. C'est ainsi qu'aucun propos diffamatoire ou non respectueux ne sera accepté au cours de l'audience, ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

90 Nous vous soulignons que, tout comme le promoteur et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits qui sont mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation verbale. Donc je vous rappelle que s'il y a des faits qui sont erronés, le promoteur, bien sûr, il a le droit de les corriger; il peut pas corriger des avis, des opinions, il peut corriger uniquement des faits. J'y viendrai dans quelques instants avec un exemple.

95 Ce droit doit servir uniquement à rectifier des faits et non pas à se prononcer sur les opinions émises par les personnes. Il ne s'agit donc pas de débattre des positions exprimées mais bien de corriger des données erronées.

100 Il peut s'agir par exemple de statistiques, de chiffres, de durée ou de toute autre donnée ou événement précis. Par exemple, si quelqu'un affirme que cette salle peut contenir trois cent vingt-cinq (325) personnes alors que son permis d'exploitation indique que le maximum de personnes pouvant y être admises est de deux cent cinquante (250), on peut alors rectifier ce fait.

105 Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez absolument vous inscrire au registre tenu à l'arrière de la salle. Les personnes qui y sont inscrites seront invitées à la fin de la séance à intervenir – et là, j'en suis vraiment désolé parce que la fin de la soirée est quand même un peu tardive.

110 Leurs propos devront être brefs et factuels. Les rectifications pourront aussi se faire par écrit au cours de la prochaine semaine. Donc si vous préférez ne pas attendre à la fin de la soirée, bien sûr vous pouvez transmettre à la Commission vos modifications ou vos corrections de faits par courrier.

115 À la suite de cette deuxième partie de l'audience publique, la Commission poursuivra son enquête. Le cas échéant, les questions supplémentaires de la Commission et les réponses obtenues seront déposées dans les centres de documentation et dans le site Web du BAPE et pourront être consultées gratuitement par Internet aux centres de consultation régionaux.

120 Ceux qui suivent le dossier le moins sérieusement, vous avez dû vous rendre compte que plusieurs questions ont été déposées et adressées par la Commission soit au promoteur, soit aux personnes-ressources qui étaient présentes lors de la première partie de l'audience.

125 La Commission d'enquête rédigera son rapport à l'intention du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ce rapport fera état de vos préoccupations et de vos opinions ainsi que bien sûr des constatations et de l'analyse de la Commission concernant le projet à l'étude.

 Le rapport sera remis au ministre au plus tard le 4 juillet prochain. Par la suite, le ministre disposera de soixante (60) jours pour le rendre public.

130 Parallèlement à cette partie publique, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs procède à sa propre analyse environnementale. C'est à la lumière de ces deux (2) rapports que le ministre fera des recommandations au Conseil des ministres. La décision d'autoriser ou non le projet et selon quelles conditions appartient au Conseil des ministres seulement.

135 Les documents déposés au cours de l'audience et les transcriptions sont et seront disponibles dans les centres de documentation ainsi que dans le site Web du BAPE et pourront être consultés par Internet aux centres de consultation de la région; l'adresse de ces centres est disponible à l'arrière de la salle.

140 Dans les prochaines semaines, toute nouvelle information obtenue par la Commission d'enquête sera également rendue publique et accessible à la consultation publique.

145 Nous tenons à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est muni d'une déclaration de service aux citoyens et que l'organisme met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité des services offerts.

150 Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire disponible sur vos chaises et de le remettre au secrétariat avant de quitter. Votre opinion à l'égard de nos services est essentielle pour nous.

 Je vous remercie à l'avance de prendre le temps nécessaire pour répondre à ce questionnaire.

155 _____

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN**

160

PAR LE PRÉSIDENT:

165

J'invite maintenant notre premier participant! Il s'agit de madame Laberge ou monsieur Lavoie du Conseil régional de l'environnement et du développement, pour venir présenter le premier mémoire.

Bonsoir monsieur madame.

170

PAR Mme MONIQUE LABERGE:

Bonsoir.

175

PAR M. MICHEL LAVOIE:

Bonsoir.

PAR Mme MONIQUE LABERGE:

180

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Le Conseil régional...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, dernière ligne, "... du développement durable.")

185

PAR M. MICHEL LAVOIE:

Donc je vais poursuivre avec la présentation du mémoire, un résumé du mémoire qu'on a déposé la semaine dernière.

190

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Dans le cadre du projet...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, 9^e ligne, "... considérée comme vulnérable...")

Et même menacée.

195

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, 10^e ligne, "... il a été mentionné...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 6^e ligne, "... les résultats des suivis...")

200 Si on se fie à la première partie des audiences publiques.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1^{er} paragraphe, avant-dernière ligne, "Ce manque de volonté...")

205 **FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, "... aux générations futures.")**

Au niveau des forces et faiblesses du projet environnemental, au niveau des faiblesses! On note la modification de la qualité du sol qui sera effectuée via le déboisement.

210 La modification de l'écoulement des eaux et apport des sédiments, principalement causée par les chemins, par la construction de chemins.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 4.1, Faiblesses, 3^e point, "Destruction de peuplements...")

215 **FIN DE LA LECTURE (Page 8, 4.1, Faiblesses, 7^e point, fin, "... de la grive de Bicknell.")**

Évidemment, il y en a d'autres, je fais un résumé, comme je l'ai mentionné précédemment.

220 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 4.2, Sphère sociale)**

FIN DE LA LECTURE (Page 8, fin)

225 Au niveau de la sphère économique, une des faiblesses qui a été notée, c'est que le site est, selon nous, temporaire, en ayant une durée de vie de vingt (20) ans!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 5.1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Dans l'ensemble...")

230 **FIN DE LA LECTURE (Page 9, 5.1, 1^{er} paragraphe, fin, "... de l'entreprise.")**

Autrement dit, effectué par une firme externe.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 5.1, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Après la phase...")

235 **FIN DE LA LECTURE (Page 12, 5.3, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "... de ces MRC.")**

C'est-à-dire la façon dont les redevances seront gérées à l'intérieur des MRC, pour faire un point avec ce que j'ai mentionné tout à l'heure. Nous, on suggère que les MRC, évidemment, créent un fonds environnemental par rapport aux redevances.

240

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, 5.3, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "De plus...")

FIN DE LA LECTURE (Page 12, 5.3, 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, "... de projets de la sorte...")

245

Ce qui nous permettrait de mieux documenter les projets de type éolien au Québec.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, Conclusion)

250

FIN DE LA LECTURE (fin du mémoire)

Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

255

Merci monsieur Lavoie, merci madame Laberge.

Écoutez, j'aurais juste deux (2) petites questions pour lesquelles j'aimerais une clarification.

260

Lorsque vous dites à la page 6, je vous cite:

"Nous sommes en mesure de mentionner que le promoteur s'est montré insistant auprès des organismes qui œuvrent dans le domaine de l'environnement, afin de connaître leur position sur le projet de parc éolien, et de faire pression pour son acceptation sociale."

265

Pourriez-vous nous donner un peu plus de matière, pour essayer de comprendre un peu ce qui s'est passé?

PAR Mme MONIQUE LABERGE:

270

C'est moi qui va répondre.

Ce qui s'est passé dans les médias, c'est que le promoteur a dit à un moment donné: le Bureau d'audiences publiques, c'est du temps, c'est de l'argent – en tout cas, je l'avais pris en note!

275

On a quand même reçu des appels aussi. Il y a eu des rencontres préparatoires à tout ça, ça, c'est correct, je veux dire, on les a invités à venir nous exposer leur projet.

280 Mais suite à la période, moi, j'appelle ça une période de réflexion entre les deux (2), après les soirées d'information, on a quand même une semaine, je pense, c'est ça, alors moi, je trouve que c'est une période de réflexion qu'on a, les groupes ou les gens, pour voir si on fait des demandes d'audiences publiques.

285 Alors durant ces périodes, la majorité des promoteurs, en tout cas, moi, j'en ai vu quand même plusieurs promoteurs, la majorité des promoteurs s'expriment pas dans ce moment-là. Je veux dire, je pense pas qu'il y ait de code par rapport à ça, je pense pas, mais en tout cas, moi, tout ce que j'ai vu, puis on a senti quand même, on nous a appelés, on a appelé les groupes, on nous a appelés pour voir, on posait pas la question directement, est-ce que vous allez faire des audiences, mais on le sentait quand même!

290 Regardez, il y a d'autres projets dans la région, puis c'est pas juste propice à ce promoteur-là, je sens la même chose de d'autres promoteurs. Puis c'est comme nouveau pour moi, ça, qui est au Conseil régional de l'environnement depuis dix (10) ans, je sens qu'il y a comme une insistance à savoir.

295 Je pense que les promoteurs font beaucoup de démarches avant, auprès des groupes, auprès des citoyens, mais peut-être qu'ils s'attendent qu'en faisant toutes ces démarches-là, bien, on n'aura pas besoin d'aller au Bureau d'audiences publiques.

300 Alors on sent quand même cette pression-là des promoteurs.

PAR LE PRÉSIDENT:

305 Ma deuxième question touche la grive de Bicknell.

Vous pouvez trouver l'information que je vais vous citer à la page 10 de votre mémoire! Donc je vous cite:

310 "Les résultats démontrent qu'une trentaine d'éoliennes sont localisées dans un habitat optimal – d'ailleurs, c'est ce que monsieur Lavoie lisait tout à l'heure – et elles devraient être relocalisées, puisque le déboisement est à éviter. Afin de limiter les impacts, dans une optique de développement durable, les éoliennes devraient être relocalisées et ce, même si elles se situent dans une zone moins énergétique. Dans l'impossibilité que les éoliennes puissent être relocalisées, leur nombre devra être réduit."

315

Et là, je voudrais comprendre! Est-ce que leur nombre devrait être réduit dans la zone optimale ou leur nombre devra être réduit parce qu'elles devraient être exclues de la zone optimale?

320 **PAR M. MICHEL LAVOIE:**

Leur nombre devra être réduit parce qu'elles devront être exclues de la zone optimale. C'est dans ce sens-là.

325 Peut-être que j'ai pas été clair dans le mémoire, mais effectivement, la précision est appropriée, oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

330 Donc pour vous, il n'y a aucune éolienne qui pourrait aller dans la zone optimale?

PAR M. MICHEL LAVOIE:

335 Effectivement. Si les résultats d'un inventaire démontrent qu'il y a une présence de l'espèce dans cette zone jugée optimale, il devra pas y avoir d'éoliennes selon nous dans cette zone-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

340 Très bien. Merci beaucoup monsieur madame.

PAR M. MICHEL LAVOIE:

Merci à vous.

345

ALAIN VILLENEUVE ET GUYLAINE BOUDREAU

PAR LE PRÉSIDENT:

350

Monsieur Alain Villeneuve et madame Guylaine Boudreault.

PAR M. ALAIN VILLENEUVE:

355 Bonsoir monsieur le Président. Je me nomme Alain Villeneuve, je suis propriétaire d'un chalet sur la Zec Mars-Moulin. Là, ma femme va présenter notre mémoire.

PAR Mme GUYLAINE BOUDREAULT:

360 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernière ligne, "... nos chemins.")

365 Nous avons quelques bêtes à notre actif! C'était la fête. Perdrix et lièvres, nous nous préparons pour l'hiver! Nous entretenons nos terrains.

 Nous profitons au maximum du grand air. La pêche.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{re} ligne, "Nous aimons...")

370

FIN DE LA LECTURE (Page 7, dernière ligne, "... que les dangers.")

 L'hiver, nous découvrons un autre paysage.

375 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 1^{re} ligne, "Le soir venu...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 30, fin)

 Merci, c'est terminé.

380

PAR LE PRÉSIDENT:

 Merci beaucoup madame Boudreault, monsieur Villeneuve.

385 J'aimerais clarifier une chose! Vous indiquez dans une de vos planches qu'en juillet 2007, vous avez fait une demande de transfert au MRNF?

PAR Mme GUYLAINE BOUDREAULT:

390 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc je comprends que vous n'y étiez pas déjà à votre chalet?

395

PAR Mme GUYLAINE BOUDREAU:

Non, on n'était pas encore construit.

400

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous étiez ailleurs sur le territoire?

PAR Mme GUYLAINE BOUDREAU:

405

Oui, on faisait la chasse au chalet à Gilles, son frère, mais on avait notre territoire, mais on n'était pas encore construit. C'est qu'on avait notre lac André, puis on avait un petit camp, une petite roulotte.

410

PAR LE PRÉSIDENT:

Et est-ce que ça a été difficile de transférer?

PAR Mme GUYLAINE BOUDREAU:

415

Non, ça a pas été difficile. La seule chose, c'est parce qu'ils ont pas averti qu'il allait y avoir un parc éolien.

420

Même si monsieur Tremblay nous a dit qu'il l'avait mentionné, là. C'est pas lui, de toute manière, qu'on avait rencontré. Ça fait qu'ils nous ont jamais avertis.

PAR LE PRÉSIDENT:

425

En fait, je suis un peu surpris de la facilité avec laquelle vous avez transféré. Donc si jamais demain matin, vous voulez encore transférer, ce serait aussi simple?

PAR Mme GUYLAINE BOUDREAU:

430

Bien, non, parce que là, il faut que j'emmène mon chalet, puis que je le rapporte à l'autre terrain.

Là, j'ai pas les moyens de remettre soixante-dix mille (70 000 \$).

PAR LE PRÉSIDENT:

435

Mais ce que vous avez fait précédemment, vous avez vendu votre chalet?

PAR Mme GUYLAINE BOUDREAULT:

440

Non, il y avait pas de chalet où ce qu'on était, au lac André.

PAR LE PRÉSIDENT:

445

OK. Qu'est-ce que vous aviez?

PAR Mme GUYLAINE BOUDREAULT:

On avait juste une petite roulotte.

450

PAR LE PRÉSIDENT:

Ah, d'accord, OK. Donc vous avez acheté et là, vous avez construit.

PAR Mme GUYLAINE BOUDREAULT:

455

On a construit nous autres mêmes notre chalet.

PAR LE PRÉSIDENT:

460

OK. Très bien, merci beaucoup.

PAR M. ALAIN VILLENEUVE:

465

Parfait, merci beaucoup.

470

GERMAIN TREMBLAY

PAR LE PRÉSIDENT:

475

Monsieur Germain Tremblay.

PAR M. GERMAIN TREMBLAY:

480

Je me suis permis de vous apporter des présentations, pour prendre des notes de chaque côté!

PAR LE PRÉSIDENT:

485

C'est bien.

PAR M. GERMAIN TREMBLAY:

490

On a appelé ça le Camp des 3 Huards!

Je me présente, Germain Tremblay. Ça fait quarante-quatre-quarante-cinq (44-45) ans que je suis dans le secteur dont le lac Georges. Ça va! Ça fait que je vais vous faire ma présentation.

495

Tout d'abord, ma présentation s'adresse à vos valeurs puis à votre intelligence, OK! J'en doute pas. C'est un clin d'œil.

PAR LE PRÉSIDENT:

500

Je vais attendre le pot!

PAR M. GERMAIN TREMBLAY:

505

Tout d'abord, j'appelle ça le Camp des 3 Huards, parce qu'il fallait trouver un nom, puis c'était celui-là qui était le plus beau, OK!

Donc l'objectif de la présentation, je vais vous présenter ça, visite guidée, parce que vous avez pas pu aller visiter les lieux. Je vais me permettre – j'écoutais tout à l'heure la présentation de monsieur puis de madame, on n'est pas des spécialistes des présentations!

510 Par contre, il y a quelque chose que vous devez retenir, c'est qu'à part la grive de Bicknell, il y a du monde là, puis il y a du monde qui a du cœur, puis on n'a pas toujours le talent de présenter les choses de la bonne façon.

515 Rien que pour vous faire une histoire courte! Mon père est mort à ce camp-là, moi, c'est moi qui étais là. Ça fait que moi, je vais essayer de vous transmettre, pas au nom de personne, mais au nom du mien, puis j'espère que ça va transparaître au nom de tout le monde, le petit coin où ce qu'on est, OK.

520 Ça fait que je vais vous donner l'objectif de la présentation, je vais vous faire une belle visite guidée, un historique, l'impact du projet, mesures d'atténuation, relocalisation.

Puis vous nous avez demandé de faire des recommandations, ça fait que ça va aller dans ce sens-là.

525 Donc l'objectif de la présentation!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3)

FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin)

530 Donc je vais vous faire ma présentation, et c'est dans ce sens-là, mon objectif au niveau de la présentation!

535 Je vais vous faire une petite visite guidée! On pense toujours, puis toujours la perception, le monde qui va dans le bois, c'est du monde qui sont mal organisés. C'est pas vrai. Vous avez vu la madame puis le monsieur qui nous a précédés, ils ont mis beaucoup d'énergie.

540 Ça, c'est mon camp, OK. Moi, mon camp, j'ai commencé voilà quarante-quatre (44) ans. Soit dit en passant, ça se rend pas en automobile, tout a été transporté soit en chaloupe, en ski-doo ou en hélicoptère.

Ça fait que je veux rien que vous enlever la perception qu'on est mal organisé puis qu'on n'a pas investi de notre temps puis de notre argent, mais de notre cœur dans ça.

545 Ça fait que ça, c'est mon camp. Ça, c'est à l'intérieur. Soit dit en passant, j'ai choisi ce poêle-là, il avait la même année que l'âge de mon père, je l'ai fait refaire au complet, 1927. C'est un beau L'Islet, il est refait au complet.

Ça, c'est ma fille qui a fait les trois (3) huards, elle est bonne en peinture.

550 Ça, c'est notre foyer.

Je sais que vous pouvez pas venir, mais je voulais rien que vous faire une visite guidée. Mais vous êtes invités à venir manger de la truite au chalet!

555 Ça, c'est notre cuisine. Puis c'est pas pour me vanter, je suis certain que tout le monde qu'il y a alentour ici, ils ont fait autant d'efforts, puis c'est aussi beau que ça.

Je veux rien que vous sensibiliser.

560 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je veux juste vous indiquer que nous avons un écran ici, c'est pour ça que je regarde ici.

PAR M. GERMAIN TREMBLAY:

565

OK. Mais moi, j'aime mieux que vous me regardiez dans les yeux!

PAR LE PRÉSIDENT:

570

Je peux vous regarder, mais je ferai plus le tour de votre chalet!

PAR M. GERMAIN TREMBLAY:

575

OK. Le panache, là, c'est mon père qui l'a tué.

Ah oui! Maryse avait oublié de ramasser de quoi! Excusez!

Ça, c'est la montagne des Conscrits. La connaissez-vous, la montagne des Conscrits, connaissez-vous l'histoire?

580

PAR LE PRÉSIDENT:

Écoutez, si vous voulez nous raconter toute l'histoire...

585

PAR M. GERMAIN TREMBLAY:

Je vous le demande, est-ce que vous la connaissez?

PAR LE PRÉSIDENT:

590

Non, je connais pas l'histoire.

PAR M. GERMAIN TREMBLAY:

595

Je vais vous la donner, moi.

PAR LE PRÉSIDENT:

600

Mais je veux juste vous rappeler une chose, c'est que vous avez quinze (15) minutes comme tous les autres!

PAR M. GERMAIN TREMBLAY:

605

Non, j'ai regardé à l'entrée, c'est marqué que vous voulez nous écouter.

PAR LE PRÉSIDENT:

Écoutez, monsieur Tremblay...

610

PAR M. GERMAIN TREMBLAY:

Ça va prendre quinze (15) minutes, on s'énervera pas avec ça!

PAR LE PRÉSIDENT:

615

C'est juste pour vous le dire.

PAR M. GERMAIN TREMBLAY:

620

Quinze (15) minutes pour quarante-cinq (45) ans, c'est correct!

Ça, c'est la montagne des Conscrits. C'est la plus haute montagne du Parc des Laurentides, trois mille deux cent cinquante pieds (3250 pi). Elle s'appelle de même, c'est qu'en 14-18, ceux qui voulaient pas aller à la guerre sont allés se cacher là. Ça fait que c'est pour ça que ça s'appelle la montagne des Conscrits!

625

Il y a très peu de montagnes qui sont nommées puis qui ont des appellations dans le Parc des Laurentides. Je voulais rien que vous signifier ça.

630 Ça, c'est en hiver, cet hiver quand on y a été.

Puis là, j'ai plus de commentaires!

Ça, c'est mon chalet à moi puis à Maryse.

635 Ça, c'est le projet du parc éolien! Le lac Georges, regardez où ce qu'il est!

C'est ce que je vois de mon chalet. Je peux pas me tourner la tête sans voir des éoliennes.

640 Depuis quarante-cinq (45) ans qu'on est là, on va arrêter de se répéter! En 2007, moi puis Maryse, on a pris une décision, on a dit, on retourne dans notre région. On veut profiter de notre camp de chasse et pêche, OK!

645 On s'est bâti une maison à Laterrière pour profiter des sentiers, pour pouvoir être capable de s'en aller là directement. On voulait préparer notre retraite.

650 Dans le fond, ça se prépare d'avance, cinq-six-sept (5-6-7) ans d'avance. Au cours des six (6) dernières années, on a fait des rénovations, puis au cours des six (6) dernières années, j'ai pas mis la perche à l'eau, on a rien que rénové, on a rien que travaillé, puis j'ai mis soixante-dix mille piastres (70 000 \$). C'est pas grave!

655 En 2008, annonce du projet proposé par Énergies Saint-Laurent, puis j'étais là, puis j'écoutais, puis Jean Charest a dit:

"Le site choisi aura peu d'impacts sur la population."

Puis c'est vrai, on est sept-huit-neuf-dix (7-8-9-10)!

660 "Et dans l'approbation du projet final, nous nous assurerons que les personnes et les groupes d'intérêt concernés seront écoutés et seront traités avec diligence."

Diligence, j'ai regardé dans le dictionnaire, ça voulait dire avec promptitude, empressement, respect et zèle. Puis on l'a cru! On l'a cru. Moi, je l'ai cru.

665 En toute sincérité, il y a pas un gars qui va être ici qui a un chalet qui va dire, je suis d'accord pour avoir un parc éolien. Pas dans ma cour, c'est le syndrome du pas dans ma cour.

Par contre, je sais que je ferai pas l'unanimité en disant ça, mais je comprends. C'est là peut-être que si je veux installer le plus gros parc éolien au Québec ou en Amérique du Nord, c'est

670 peut-être là que je l'installerais. C'est là que ça dérange le moins de monde possible. C'est pas sur le mont Royal, c'est pas vrai! Je comprends mais je suis pas d'accord.

675 Depuis 2008, avec le promoteur, on a eu plusieurs rencontres, puis là, je sais que je ferai pas l'unanimité, mais le promoteur, dans les discussions avec les mesures d'atténuation, moi, il a fait preuve d'ouverture. Moi, il a modifié le tracé du chemin d'accès, il a déplacé des éoliennes, il y a eu des offres d'améliorations de chemins, mais dans le fond, il y a des évidences. Lui, il est là pour faire de l'argent avec du vent! Écoutez, je suis à trois mille deux cent cinquante pieds (3250 pi) d'altitude, où ce qu'ils vont les installer, les éoliennes, pas dans la terre, il faut qu'ils les installent sur les buttes! OK, je comprends. Les éoliennes, il doit les placer au meilleur endroit.

680 Le promoteur est limité dans ses possibilités, par exemple, d'atténuation. Il peut pas me donner un autre terrain, il peut pas m'aménager d'autre chose, il peut pas, OK.

685 Je dis pas que je suis d'accord avec ça, par contre, OK, c'est le gouvernement du Québec qui a dit, regarde, tu peux présenter un projet là. Il est pas arrivé tout seul, lui, là, en disant, moi, je présente un projet là.

690 Il a demandé une demande de proposition de parc éolien, regardez, on peut pas, ça coûte treize point deux cents (13,2 ¢), versus deux point quatre cents (2,4 ¢) au Québec. C'est ça la moyenne au Québec, puis le parc va coûter treize virgule deux (13,2 ¢). Mais si le gouvernement veut payer ça, qu'est-ce que tu veux que je fasse, moi, là? Je peux pas me battre contre ça.

Si le gouvernement veut donner la montagne, qu'est-ce que tu veux que je fasse?

695 Puis vous allez voir, il y a pas personne qui m'a contacté, puis moi, je suis tout seul, je peux pas me battre comme personne.

700 Le MRNF a assurément autorisé Énergies Saint-Laurent, regardez, présente un projet par là, ça a du sens! Puis c'est politique. On va chevaucher de MRC, on va donner cinq cent mille (500 000 \$) à une, puis sept cent mille (700 000 \$) à l'autre ou cinq cent mille (500 000 \$), c'est rien que politique, OK! C'est pas compliqué, c'est ça.

705 En définitive, ce projet-là a des impacts négatifs inacceptables à notre égard. Vous avez vu les photos, vous avez vu comment elles vont être installées? Vous avez vu comment ça va être changé! Mais regardez, le gouvernement a décidé ça. Moi, je suis rien que locataire, je suis pas d'accord avec le projet, mais là, on peut bien en tirer, on parle beaucoup, dire, bien regarde!

Mais c'est le gouvernement qui en veut des éoliennes, c'est Roy Dupuis qui en veut des éoliennes, c'est tout le monde qui en veut, mais ils savent pas qu'ils paient treize virgule deux cents

710 (13,2 ¢)! Qu'est-ce que tu veux que je fasse avec ça, moi, là? Je suis rien qu'au mauvais endroit à la mauvaise place. C'est le plus bel endroit du monde, c'est rien que ça! C'est ça mon problème!

715 Les impacts à partir de mon camp et territoire de chasse, je verrai directement entre quatorze (14) et vingt-deux (22) éoliennes de sept cents mètres (700 m) à un kilomètre (1 km). Sur une distance de deux kilomètres (2 km), je vais voir vingt-neuf (29) éoliennes, à partir de mon camp de chasse, à partir de mon camp, je vais voir ça.

Sur quatre kilomètres carrés (4 km²), je vais être sur vingt-neuf (29) éoliennes, sans compter les déboisements et les chemins d'accès.

720 Vous avez vu les photos où ce que j'étais, regardez ce que ça me donne! Moi, je vais être organisé dans un parc éolien!

Ça va avoir un impact visuel, sonore et modification faunique majeure. Posséder un camp de chasse et pêche dans un parc éolien, c'est ce que j'ai!

725 Le milieu naturel sera à tout jamais modifié de façon importante et permanente.

730 Regardez, rien que les chemins d'accès sur quatre kilomètres carrés (4 km²), mettez vingt-neuf (29) éoliennes, moi, là, mon milieu est changé complètement, OK! Ça fait quarante-cinq (45) ans que je suis là, puis c'est ce qu'on va vivre, puis je suis pas le seul, OK! On n'a pas tous l'habileté de vous le dire, mais c'est tout ce qu'on va vivre par exemple.

735 La valeur marchande diminuée! Les offres se font rares. J'ai offert le camp à deux (2) occasions, puis je leur ai dit qu'il allait venir un parc éolien, puis je leur ai montré, il y en a pas un qui veut acheter, OK!

740 L'étude, votre étude, vous dites, à 8.2, OK, qu'il n'y a pas de baisse marchande. C'était aux États-Unis, sur dix kilomètres (10 km), les premiers kilomètres où ce qu'il y a un parc éolien, ça baisse. Sur les neuf (9) autres, ça baisse pas, mais c'est sur une vente de neuf mille (9000) maisons. On n'est pas dans le même contexte pantoute.

C'est évident que quand tu changes de milieu naturel comme le nôtre, que notre valeur marchande est plus là, OK, elle est plus là pour personne!

745 Le gros bon sens, modifications majeures du milieu! Dans un quartier, si je m'en vas chez vous, monsieur Zayed, puis j'installe une usine de carton, de récupération de carton en avant de votre maison, ça va tu donner de la valeur? Non, non, mais c'est ça, l'histoire, c'est ça. C'est ça que je vous dis, là.

750 Vous avez déposé une étude en disant qu'il y a pas de baisse de valeur, nos camps, dans le contexte, ils valent plus rien. Ça vaut plus rien, OK!

755 La valeur de notre investissement, moi, j'ai mis soixante-dix mille piastres (70 000 \$) de rénovations, sans compter le contexte, on avait mis cinquante-soixante-soixante-dix mille piastres (50 000 \$-60 000 \$-70 000 \$) dans le temps, c'est pas arrivé de même. Moi, je l'ai rénové au complet, OK, six (6) ans de travail réduit à rien!

Dans le fond, ce projet-là, ça désorganise notre vie et notre plan de retraite. Merci beaucoup! Après réflexion, il ne reste qu'une seule solution!

760 Je peux le comprendre, mais je suis pas cave. Y aurait-il moyen de nous organiser comme du monde, puis de prendre soin de nous autres?

765 C'est dans ce contexte-là que je vous fais cette présentation-là. Puis je veux vous porter ces faits-là!

770 En cinq (5) ans, aucun représentant du MRNF et de la MRC – soit dit en passant, j'ai pris la peine aujourd'hui d'avertir le MRNF que j'allais vous dire ce que je vous dis aujourd'hui, parce que je m'étais engagé, moi, je suis un gars de parole, OK, j'ai pris la peine d'appeler, j'ai dit, regarde, ça vous fera peut-être pas plaisir, mais je vais vous grafigner un petit peu à soir, mais j'ai pris la peine de vous le dire, OK!

Malgré le fait qu'en cinq (5) ans, jamais personne m'a appelé, malgré le fait que je suis locataire là depuis quarante-quatre (44) ans.

775 J'avais la conviction, moi, dans ma vie, là, que le gouvernement, nos fonctionnaires nous représentaient, qu'ils me représentaient, qu'ils prenaient soin de moi, qu'ils étaient inquiets de moi, OK!

780 Pourtant ils nous connaissent, ils nous envoient des taxes, des "bails", puis envoie donc, à toutes les années!

785 J'ai fait un appel téléphonique, j'ai dit, regarde, je sais que tu es inquiet de moi, je voudrais te dire que je suis capable de survivre, là, mais vous êtes tu inquiets de nous autres, de moi? Es-tu inquiet de moi?

J'ai eu aucune communication, aucune rencontre pour solliciter, je pourrais tu te rencontrer pour te dire mon problème! Ça fait quarante-quatre (44) ans que je suis là. Ils installent le plus gros parc éolien en Amérique du Nord, jamais j'ai été sollicitée, jamais, jamais, OK! Pourtant, ils

790 ont des responsabilités envers moi, jamais je croirai! Jamais je croirai! Rien que par le respect, la compassion, rien que des valeurs de base, OK!

795 Notre seule mesure d'atténuation envisageable, c'est une relocalisation. J'ai fait des demandes par écrit au MRNF! Refus de se positionner, puis vous les avez en annexe, OK, puis lisez-les! Sur des éléments appréhendés.

Bien regarde, tu installes vingt-neuf (29) éoliennes sur quatre kilomètres carrés (4 km²), puis moi, je fabule, bon, OK, c'est d'accord, OK, il y a des évidences dans la vie. Cinq (5) ans que le projet est annoncé, des études, ils veulent pas se prononcer.

800 C'est comme de dire, moi, si j'aurais dit à Maryse, tu as huit mois et demi (8 ½), puis je te ferai pas ta chambre de bébé, tu es grosse de même! Il y a des évidences dans la vie!

805 Moi, je leur ai demandé, si le projet se fait, on peut tu être relocalisé? Jamais, puis vous les avez les réponses en annexe, jamais ils ont été capables de me répondre.

805 J'ai fait des demandes! Le comble du ridicule! Monsieur Tremblay et madame Saint-Gelais qui est Maryse, les règles de relocalisation internes exigent de libérer l'ancien emplacement et de le remettre en état en enlevant tous les bâtiments et dépendances!

810 Donc si moi, je prends ça, si mon camp vaut entre soixante-quinze (75 000 \$) et cent mille piastres (100 000 \$), ça veut dire que moi, je dois débâter mon camp, cent mille piastres (100 000 \$), OK, aller m'en bâtir un autre. J'ai pas demandé d'avoir un parc éolien dans mon camp, moi, là!

815 Ça fait que moi, je perds deux cent mille piastres (200 000 \$), c'est ça que ça veut dire! C'est ça que ça me donne, moi, un parc éolien!

820 Bien moi, le problème que j'ai, il y a pas personne qui a pris soin de moi. Ils ont dit, regarde, on met un parc éolien là, comme gouvernement, c'est notre stratégie énergétique, je le comprends. Ce que je vais faire pour toi, là, regarde, je t'offre ça, je t'offre ça, puis je t'aide là, je t'aide là, je vais atténuer les affaires, OK!

825 Le projet est demandé par le gouvernement et autorisé par le MRNF. Regarde, il est pas venu tout seul, il a pas décidé, dire, regarde, je vas là! Moi puis Maryse, on n'a pas demandé un parc éolien.

Annuellement, il y a des relocalisations pour des crapauds, la grive de Bicknell, n'importe qui, mais pour nous autres, il y en a pas, OK!

830 Les règles de relocalisation, c'est pas une loi, c'est interne, ça doit s'ajuster. OK, c'est du cas par cas. Là, on a un projet majeur en plein centre d'un parc qui s'appelle le Parc les Laurentides, où ce qu'il y a des locataires, OK, le plus gros parc éolien, puis moi, ça va me coûter deux cent mille piastres (200 000 \$), un autre, cent cinquante (150 000 \$), peu importe, dix mille (10 000 \$) pour quelqu'un qui a une petite cambuse! Mais nous autres, on n'a rien, OK, jamais!

835 Les règles et le code de conduite dans les projets majeurs sont connus. C'est quoi qui se passe quand une ville décide d'exproprier, ils prennent soin de leur monde, nous autres, jamais.

840 Pourtant, il me semble que la MRC, on va leur donner cinq cent mille piastres (500 000 \$) de taxes gratis. Jamais ils nous ont appelés, nous autres, pour dire, regarde, on va t'aménager de quoi, on va t'aider, non.

845 Pourtant, il semble qu'il y a des ressources pour la grive de Bicknell. Jamais, on n'a jamais été rencontrés, jamais ils nous ont fait une rencontre. Par contre, ils ont mis des ressources pour la grive de Bicknell, cinq-six (5-6) gars, puis envoie, va mesurer ça, puis ainsi de suite. Nous autres, on n'a jamais été rencontrés, OK, pourtant!

Dans le Parc des Laurentides, il y a quarante (40) chalets qui sont bâtis par les Hurons, aux yeux et au su de tout le monde. Puis ils sont encore là.

850 Moi, si je vas me bâtir un chalet dans le Parc des Laurentides, c'est quoi que vous pensez qui va m'arriver? À ce jour, aucune décision n'a exigé leur démolition. François Dupuis qui est le responsable du MRNF, il négocie, il va négocier pendant cent (100) ans, OK!

855 Si Germain Tremblay déciderait d'aller au lac Marchand se bâtir un chalet, je serais mort! Le bull arriverait demain matin, puis personne nous a rencontrés pour le plus gros projet d'éolien au Canada, puis peut-être en Amérique du Nord!

C'est ça la réalité.

860 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Tremblay, je vous demanderais de conclure!

865 **PAR M. GERMAIN TREMBLAY:**

Je vais conclure, OK! C'est ça que j'arrivais justement. Si vous suiviez ma présentation!

PAR LE PRÉSIDENT:

870 J'avais lu votre planche!

PAR M. GERMAIN TREMBLAY:

875 OK, je suis content. Moi, ce que je vous conclus!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 45, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Que le MRNF...")

FIN DE LA LECTURE (Page 45, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "... de chasse et pêche.")

880 Je suis pas obligé de perdre deux cent mille (200 000 \$), moi, parce qu'il se met un parc éolien là!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 45, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Que le ou les endroits...")

885 **FIN DE LA LECTURE (Page 45, dernier paragraphe, dernière ligne, "... entre le MRNF et nous.")**

J'ai pas envie de me faire placer dans le désert, puis ça, je vous le dis!

890 Moi, je prendrai pas la route, puis j'aurai pas besoin d'injonction pour me faire sortir d'une route puis bloquer la route, je demande du respect puis de la compassion. Ça fait pas notre affaire, parce qu'on avait fait un projet de retraite là, OK! Au "déplacement" de la grive de Bicknell!

Merci.

895

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Tremblay.

900

905

FRANCINE de CHAMPLAIN ET FERNAND GOBEIL

910 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Compte tenu de l'heure, nous allons procéder immédiatement avec le prochain intervenant. En fait, il s'agit de deux (2) intervenants, madame Francine de Champlain et monsieur Fernand Gobeil.

915 **PAR Mme FRANCINE de CHAMPLAIN:**

On s'excuse, tantôt, on avait des photos, mais on s'était trompé!

920 Bonjour.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1)

FIN DE LA LECTURE (Page 1, fin)

925 On présente notre chalet. Le lac des Culottes. La vue de Chicoutimi quand on est sur la montagne en haut du chalet, on a toute la vue de Chicoutimi, toutes les montagnes, tout.

Les montagnes au sud du lac Culottes.

930 **PAR M. FERNAND GOBEIL:**

935 Ça, c'est une montagne au sud du lac Culottes. Ça aurait été intéressant de mettre des éoliennes, parce que sur les photos qu'on avait eues à date, on avait juste du côté est, mettons douze (12) à treize (13), je pense que c'est une quinzaine d'éoliennes peut-être qu'on pouvait voir.

940 Mais comme l'autre monsieur disait tantôt, nous autres, à notre chalet, on a au moins, je pense que c'est vingt-cinq (25) quand on regarde un peu de tous les côtés. Comme cette montagne-là, quand on est sur le lac, on en a cinq (5) sur cette montagne-là ici. Ça aurait été peut-être un peu moins beau de les voir là!

Ça, c'est du côté nord, il y en a cinq (5), je pense que c'est cinq (5) de ce côté-là, puis un peu plus à droite, il y en a cinq-six (5-6) aussi.

945 **PAR Mme FRANCINE de CHAMPLAIN:**

Puis là, on peut voir, le petit point, bien, c'est la cache à monsieur Gilles Villeneuve.

PAR M. FERNAND GOBEIL:

950 Ça, c'est notre coin de chasse. Nous autres, on est sur des têtes de montagne, on n'en a pas grand pour chasser, on est presque tous dans le même coin.

 Puis là, c'est ça, quand on voit la petite cache, on voit les éoliennes, si on peut préciser, la tour qu'ils ont installée pour les tests de vent sont un petit peu à gauche sur la petite montagne.
955 Ça veut dire qu'il y a au moins une éolienne qui va partir de ce coin-là en allant vers la gauche.

PAR Mme FRANCINE de CHAMPLAIN:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Dans la tranquillité...")

960

FIN DE LA LECTURE (Page "Dans la tranquillité...", fin)

 On dirait qu'à cette hauteur-là, les couchers de soleil, c'est pas pareil. On dirait qu'on est plus proche du ciel, parce qu'on est haut!

965

 L'hiver, bien là, on a des pies, on a le ski-doo. Ça, c'est nos caches à l'original.

 Ça, c'est nos caméras de surveillance. C'est ça qu'on a pris, la maman avec les deux (2) petits.

970

PAR M. FERNAND GOBEIL:

 Le loisir de ça, des caméras, c'est pas juste la question de chasse. C'est d'observer durant l'été, puis voir un peu le déroulement, le vieillissement des animaux, des jeunes. On a vu tantôt, c'était des jumeaux, puis on les voit un petit peu plus à l'automne, on les voit grandir puis tout ça.

975

PAR Mme FRANCINE de CHAMPLAIN:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Notre famille")

980

FIN DE LA LECTURE (Page "Notre famille", fin)

 Ça, c'est notre relève! Nos petits à la pêche!

985

PAR M. FERNAND GOBEIL:

 En passant, on a des photos d'enfants, puis on veut pas que ça soit rediffusé sur Internet!

PAR LE PRÉSIDENT:

990 D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle on vous a demandé de les retirer du mémoire.

PAR M. FERNAND GOBEIL:

995 C'est pour ça un petit peu tantôt qu'il y a eu des erreurs, c'est ce qu'on présentait, c'est dans l'autre version, on a moins de photos!

PAR Mme FRANCINE de CHAMPLAIN:

1000 Puis c'est ça, monsieur Villeneuve, tantôt, quand il a présenté, Alain, on avait tous des photos comme ça, mais on avait la mauvaise version. Ça fait qu'il y avait plus de photos sur son diaporama!

1005 Ça fait que c'est ça. Ça, c'est nos petits. On en a plusieurs, le plus vieux va avoir dix (10) ans cette année, ça fait qu'en en ayant dix (10), il y en a plusieurs du même âge!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Nous ne voulons pas de ce parc éolien!")

FIN DE LA LECTURE (Page "Nous ne voulons pas de ce parc éolien!", 3^e point, dernière ligne, "... nous hanter.")

1010 Parce que là, on est vraiment entouré, puis on est un petit peu plus bas, ça fait que je sais pas comment ça va faire, la masse d'air, le son, comment qu'il va vibrer, mais je sens qu'on va en sentir.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Nous ne voulons pas de ce parc éolien!", 4^e point)

FIN DE LA LECTURE (Page "Nous ne voulons pas de ce parc éolien!", fin)

1020 Nous ne voulons pas vivre cela!

Le déboisement, la vue après leur passage.

1025 C'est sûr qu'on a pris des photos qu'il y avait du déboisement puis des tours, parce que là, le nôtre est pas fait encore, ça fait qu'on sait pas au juste qu'est-ce que ça va tout donner!

Le transport, juste le transport d'une pale, puis il y a le transport des mâts, ce sera des boulevards qu'ils vont construire pour le transport de toutes ces machines-là.

1030 Je pense que nous sommes en droit de craindre le pire. Pouvons-nous parler de bon voisinage, d'accommodement raisonnable? C'est dur d'accepter tout ça.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Hydro-Québec")

FIN DE LA LECTURE (Page "Hydro-Québec", 4^e point, 2^e ligne, "... à 9 cents.")

1035 Je suis pas sûre sûre de tous les prix, j'ai pas été revérifier les contrats, mais c'est à peu près ça.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Hydro-Québec", 4^e point, 2^e ligne, "À quel prix...")

1040 **FIN DE LA LECTURE (Page "Hydro-Québec", dernier point, 1^{re} ligne, "... au promoteur...")**

1045 On a lu dans les textes, Hydro-Québec était supposée de rembourser au promoteur la construction du poste de raccordement des éoliennes. C'était évalué, il me semble, à deux cents millions (200 M\$). Qui paiera? Nous, les contribuables si c'est Hydro-Québec qui paie!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Ça presse, le temps file!")

FIN DE LA LECTURE (Page "Ça presse, le temps file!", 1^{er} point, 2^e ligne, "... très élevées.")

1050 Parce que quand monsieur d'Hydro-Québec qui parlait, il disait qu'il y avait pas moyen, il fallait qu'ils livrent leur courant à cette date-là. S'il était pas livré, il allait y avoir des pénalités.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Ça presse, le temps file!", 1^{er} point, 2^e ligne, "Sont-ils pressés...")

1055 **FIN DE LA LECTURE (Page "Accidents", fin)**

1060 Ça, c'était des photos qu'on a prises sur Internet. Des éoliennes tombées sous le poids de la glace. Des bris de pales.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Projection de glace")

FIN DE LA LECTURE (Page "Nous sommes très inquiets!", fin)

1065 Le domaine du parc éolien de Rivière-du-Moulin, cent soixante-quinze (175) éoliennes.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Le feu d'éoliennes peut durer 12 heures")

FIN DE LA LECTURE (Page "Le feu d'éoliennes peut durer 12 heures", fin)

1070 Imaginez le feu! Là, c'est un Cessna?

PAR M. FERNAND GOBEIL:

1075 C'est un CL-215.

PAR Mme FRANCINE de CHAMPLAIN:

Les personnes risquent leur vie pour éteindre ces feux!

1080 Ça, c'est un texte! C'est une chanson, le Dénier de l'évidence, j'aurais voulu la mettre, mais c'est long un peu, ça fait que je vais vous le lire!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Dénier de l'évidence")

1085 **FIN DE LA LECTURE (fin du mémoire)**

C'est notre présentation.

PAR LE PRÉSIDENT:

1090 Merci madame de Champlain, merci monsieur Gobeil.

En fait, la lecture de votre mémoire, de toute évidence, nous offre une option, l'option de ne pas autoriser le projet.

1095 **PAR Mme FRANCINE de CHAMPLAIN:**

Ou de nous relocaliser, de nous envoyer ailleurs.

1100 Nous autres, on veut pas vivre avec des éoliennes.

PAR LE PRÉSIDENT:

1105 J'ai pas vu cette option-là dans votre mémoire.

Mais j'allais vous demander justement, est-ce que vous auriez une alternative?

PAR Mme FRANCINE de CHAMPLAIN:

1110 Oui. Nous autres, on veut pas vivre avec des éoliennes.

Puis on est conscient, comme monsieur Tremblay tantôt parlait, on peut pas arrêter un projet de huit cents millions (800 M\$). On peut même pas y penser! Mais on est tu obligé de le vivre, de rester là, nous autres?

1115 C'est eux autres qui viennent s'implanter dans notre secteur. On était là, on a construit nos chalets, on a tout ça.

1120 Puis quand on les a construits, ou quand on les a pris, on les a achetés, nos chalets, il y en avait pas.

1125 Ça fait que je voudrais qu'ils prennent en considération que nous autres, on était là avant. Ça fait qu'ils puissent nous donner le pouvoir de nous relocaliser ailleurs. Parce que, comme monsieur disait tantôt, on est neuf (9) chalets alentour de ça, comment voulez-vous qu'on arrête un projet de huit cents millions (800 M\$)?

1130 Puis c'est sûr et certain que s'ils vont s'installer ailleurs, il va y avoir encore plus de monde. Nous autres, on est très ouverts à la négociation, à s'en aller ailleurs, à faire d'autre chose, mais on veut pas vivre avec les éoliennes.

C'est ça que je voulais démontrer. On veut pas vivre avec ça.

1135 Mais ils nous ont jamais donné d'autres choix, d'autres possibilités que d'arriver puis de les accepter, puis on veut pas les accepter dans ce sens-là.

Parce qu'ils disent qu'il faut cohabiter, mais on peut pas cohabiter. Ils changent tout qu'est-ce qu'on vit là présentement. Parce que là, la pêche, la chasse, c'était le but premier qu'on allait là.

1140 Moi, j'ai une ferme laitière, j'avais une ferme laitière, on l'a vendue, on est rendu dans les céréales, je demeure déjà dans un beau coin de pays, c'est tranquille, j'ai la vue des montagnes. J'ai acheté ce chalet-là pour être plus calme, puis arriver pouvoir pêcher, chasser, sortir un peu de chez nous, parce que quand je sors chez nous, avec la ferme laitière puis tout ça, qu'est-ce qu'on pense, on pense à travailler, on voit qu'on a ça, on a ça, on a ça. C'était pour me changer les idées.

1145 Là, je m'en vas là, je vais voir des éoliennes! Je veux pas vivre ça du tout.

1150 C'est pour ça que pour moi, il y a pas d'acceptation, je veux pas vivre avec eux autres.
J'aime bien mieux rester chez nous, je vais être bien plus tranquille chez nous!

PAR LE PRÉSIDENT:

En tout cas, la démonstration que vous avez faite est limpide de ce côté-là.

1155 **PAR Mme FRANCINE de CHAMPLAIN:**

C'est ça que je voulais faire passer.

PAR LE PRÉSIDENT:

1160 Très bien, c'est passé.

PAR Mme FRANCINE de CHAMPLAIN:

1165 Qu'ils me donnent d'autres possibilités, d'autres choix. Il y en a toujours des choix, il y en a toujours d'autres possibilités.

1170 Ils viennent s'installer ici, ils ont un projet de huit cents millions (800 M\$), on leur demande pas des millions, on leur demande juste de nous relocaliser. Qu'ils les prennent, les montagnes, qu'ils les prennent! Ils veulent les prendre, bien, qu'ils les prennent, mais nous autres, on était là avant, bien, qu'ils nous donnent d'autres possibilités de nous envoyer ailleurs! C'est ça qu'on veut.

PAR LE PRÉSIDENT:

1175 Très bien. Merci madame, merci monsieur.

GILLES VILLENEUVE ET HÉLÈNE DALLAIRE

1180 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Gilles Villeneuve et madame Hélène Dallaire.

1185 **PAR M. GILLES VILLENEUVE:**

Bonsoir monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

1190 Monsieur Villeneuve, bonsoir.

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

1195 J'avais hâte de vous voir! Ça va bien? Bonsoir monsieur.

PAR LE COMMISSAIRE:

Bonsoir.

1200 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est une saga qui continue!

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

1205 Ah oui. Monsieur le Président, à soir, je regrette de pas avoir emmené une petite lettre qu'un de mes petits-fils, il a dix (10) ans, qui m'avait demandé de vous apporter, puis je lui ai dit non, parce que je savais pas si vous alliez la prendre.

1210 Il sait que je me bats contre les éoliennes, puis contre l'argent aussi, puis il est avec tout cœur avec moi. Il a dix (10) ans, puis il dit, grand-papa, il dit, moi, je voudrais aussi assister à ce combat. Puis il a dix (10) ans.

PAR LE PRÉSIDENT:

1215 Vous auriez dû l'inviter.

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

1220 Oui, je le regrette.

Mais je peux vous dire aussi que le promoteur a réglé avec les Indiens, mais moi aussi, j'ai du sang indien. Mais je suis fier aussi d'être Québécois, puis d'être Blanc, malgré toutes mes origines. Puis moi aussi, je voudrais être réglé aussi. Pas juste les trappeurs.

1225 On a des propriétés dans le secteur. Les trappeurs en ont pas, eux autres. Ils ont des trappes, des petits camps, des petits cabanons pour se cacher un peu des intempéries, mais

nous autres aussi, on est aussi important que les Indiens dans le Parc des Laurentides, puis les trappeurs.

1230

Là maintenant, c'est ma femme qui va vous parler!

PAR Mme HÉLÈNE DALLAIRE:

1235

Bonsoir. Je vais commencer le mémoire!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Choix du lac Jean-Paul")

FIN DE LA LECTURE (Page "Choix du lac Jean-Paul", fin)

1240

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

C'est lui mon petit-fils que je vous parlais qui a dix (10) ans! Il est avec moi à bord de la chaloupe, sur le petit lac Jean-Paul.

1245

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous avais reconnu!

1250

PAR Mme HÉLÈNE DALLAIRE:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Affaire de famille")

FIN DE LA LECTURE (Page "Les petits Villeneuve", fin)

1255

Promenade en forêt.

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

1260

Me reconnaissez-vous, monsieur le Président?

Celui-là, c'est mon autre petit-fils.

PAR Mme HÉLÈNE DALLAIRE:

1265

En compagnie de cousins, groupe d'amis, gang de gars!

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

1270 Vous remarquez qu'on est beurré de sang. On avait tué un orignal l'automne passé. On venait de finir de le débiter.

PAR Mme HÉLÈNE DALLAIRE:

1275 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page "La réalité de l'éolienne, un mensonge à grande échelle")**

FIN DE LA LECTURE (Page "Les éoliennes, ça pollue!", fin)

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

1280 Je voudrais revenir un peu là-dessus! C'est que je suis allé vérifier sur Internet, je suis allé voir en Europe, ils ont beaucoup d'éoliennes en Europe. Et puis il y avait des gens, des gens de campagne qui étaient rendus avec des éoliennes, puis ils disaient que le promoteur, à l'époque, en Europe, avait caché aux gens tous ces troubles-là qu'il pouvait y avoir.

1285 Puis il y a des gens qui font des grosses dépressions par rapport à ça, puis au bruit, même qu'un fermier qui disait que dans le jour, mes vaches s'en vont là, puis il dit, le soir, elles s'en viennent en arrière de l'étable pour se cacher du son des éoliennes que ça génère.

1290 **PAR Mme HÉLÈNE DALLAIRE:**

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Préservons notre patrimoine...")

FIN DE LA LECTURE (Page "Cohabitation", fin)

1295

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

Voyez-vous la différence, monsieur le Président?

1300 **PAR Mme HÉLÈNE DALLAIRE:**

C'est des photos, ça, c'est le lac Culottes, puis l'autre, c'est des photos prises sur Internet.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Propriétaires de baux de villégiature")

1305

FIN DE LA LECTURE (Page "Territoire de chasse", fin)

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

1310 Monsieur le Président, là-dessus, c'est que le promoteur voulait faire des grands chemins
en avant de mon chalet. Je pense que ça comporte soixante-quinze pieds (75 pi) de large, le
chemin qu'ils veulent faire pour leurs éoliennes. Mais je lui ai déjà demandé, j'ai dit, les touristes
malhonnêtes qui vont venir dans le secteur pour visiter, j'ai dit, s'ils viennent me défoncer, qu'ils
viennent me briser, c'est qui qui paie pour ça? Bien, il dit, c'est votre chalet.

1315 Puis là, à l'audience, il disait qu'il passait plus le chemin en avant de mon chalet, il le passait
en arrière. Il s'en allait où j'ai un reculons en arrière de mon chalet, plus loin, puis j'ai une autre
cache là, c'est-à-dire qu'il va partir de cette cache-là, il va s'en aller en droite ligne avec mon autre
cache.

1320 Moi, il me brise tout mon territoire de chasse au complet.

1325 Vous avez vu, monsieur Gobeil vous a montré tout à l'heure qu'il y avait une cache à
l'original. Le dessus de la montagne, l'automne, j'y vas là-dessus, moi. Mais là, j'y vas plus, ils ont
installé une tour. Ils ont tout défriché ça sur le dessus. Mais j'y allais sur le dessus. J'ai couru
après de l'original là, moi.

1330 Mais là, ils vont tout me briser ça. Où ce que je vas chasser? C'est la seule place que j'ai
pour chasser. J'en ai plus, terminé, j'ai plus de place.

1335 Je vais aller sur le territoire d'un autre chasseur? Non merci, m'a me faire tirer. Vous savez
comment ça se passe dans la forêt l'automne, chaque chasseur a son secteur de chasse, puis tu
embarques pas sur son territoire, tu restes dans le tien.

1340 Bien là, moi, j'en ai plus de territoire, aussitôt qu'eux autres sont rendus là, moi, j'en ai plus,
c'est fini, c'est terminé pour moi. Où ce que je vas aller chasser? J'ai plus de place.

PAR Mme HÉLÈNE DALLAIRE:

1340 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page "Quoi faire?")**

FIN DE LA LECTURE (Page "Quoi faire?", fin)

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

1345 Regardez, monsieur le Président, où la petite cache que je vous parlais, que monsieur
Gobeil vous a parlé tantôt, qu'il voyait, ça, c'est ce que je vois en avant de ma cache.

Quand je vous parlais que je voyais des canards puis des outardes, c'est là-dessus.

1350 Puis un peu plus à droite, il y a un étang d'eau plus grand encore. Puis c'est là que je tue, souvent je vais tuer un orignal, ou bien en arrière sur la montagne, où il a mis son mât pour les vents, là.

1355 Regardez, vous la voyez ma petite cache, sur le dessus d'un pit de sable!

PAR Mme HÉLÈNE DALLAIRE:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page "La conscience")

1360 **FIN DE LA LECTURE (fin du mémoire)**

PAR LE PRÉSIDENT:

1365 Merci madame Dallaire.

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

Monsieur le Président, avant de finir, j'aimerais rajouter encore quelque chose!

1370 C'est que nous sommes venus au monde ici. Les Autochtones, ça fait des années qu'ils vivent ici au Québec aussi, mais nous, là, on est venu au monde ici, là. Ça fait au-dessus de trente (30) ans que je suis là, moi, là. Puis lui, là, ça vient de Montréal, ça, là, puis c'est affilié avec la France!

1375 La France, ils sont rendus ici, puis c'est comme ça que je me sens, là. Là, je vous parle de mon cœur, là. La France arrive ici, ils sont chez nous sur mon territoire, mon terrain, ils disent, tu te tasses de là!

1380 Moi, je l'ai déjà dit, je le dis encore, que monsieur Charest, s'il en veut, des éoliennes, qu'ils les mettent sur les plaines d'Abraham, puis il va les voir à tous les jours!

Quand on dit pas dans ma cour, c'est ça, mets-les dans ta cour, mais pas dans la mienne!

PAR LE PRÉSIDENT:

1385 Justement, vous savez à quel point j'ai insisté depuis la première partie de l'audience sur le respect et la courtoisie.

Il y a un propos que vous avez écrit dans votre mémoire qui m'a fait sursauter, j'aimerais que vous me donniez un peu de détails.

1390

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

Oui monsieur.

1395

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous avez indiqué: "Le soir du 6 mars 2012, après l'audience du BAPE, monsieur Dubeau aurait dû relire ses notes au lieu de me provoquer".

1400

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

Oui monsieur.

PAR LE PRÉSIDENT:

1405

Qu'est-ce qui s'est passé?

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

1410

Parce que, quand il est venu chez nous à ma table avec monsieur Denis Brouard, monsieur Dubeau...

PAR LE PRÉSIDENT:

1415

Non, mais je parle du soir!

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

1420

Oui, mais il prenait des notes, lui. Il prenait des notes, tout ce qui s'est passé chez nous, là, il prenait des notes. Lui-même a serré la main chez nous, mais je peux vous garantir par exemple qu'il mettra plus les pieds chez nous!

Parce que le soir, en haut ici, quand on a eu fini après l'audience, il est venu me provoquer en haut, où le lobby, où les marches pour monter en haut.

1425

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais quand vous dites provoquer, qu'est-ce qu'il a fait?

1430 **PAR M. GILLES VILLENEUVE:**

Il est venu me dire que j'en fumais du bon! Ma femme était à côté de moi, puis j'ai des témoins. Il y avait même un des leurs qui était là, comment il s'appelle, l'autre monsieur? Monsieur Bibor était là aussi, puis il s'en est aperçu qu'il se passait de quoi.

1435 Puis je lui ai crié, il était rendu en haut des marches, puis j'ai dit, si tu veux me parler, descends en bas!

PAR LE PRÉSIDENT:

1440 Donc il vous aurait dit?

PAR Mme HÉLÈNE DALLAIRE:

1445 Gilles lui a dit bonjour, il lui a dit bonsoir, puis là-dessus, il lui a dit, tu en fumes du bon, il dit, une frayère, une frayère!

1450 Mais c'est vrai qu'on a parlé d'une frayère dans notre maison, dans la maison avec Gilles, j'étais assis à côté, puis Gilles en a fait mention de la frayère.

Il dit: tu en fumes du bon, de l'ostie de bon!

Après ça, il a continué à monter, puis il arrêta pas.

1455 **PAR M. GILLES VILLENEUVE:**

Puis je pense que j'ai vu un geste sur le long de sa jambe, quelque chose à pas faire ici. Je suis pas sûr de moi-même si j'ai vu ce geste-là. J'ai parti pour monter, pour aller le trouver, ma femme a dit, reste tranquille. J'ai resté tranquille.

1460 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous avez bien fait.

1465

PAR M. GILLES VILLENEUVE:

Mais vous savez, EDF France accepte tout ce que c'est qu'ils font, ce qu'ils disent qu'ils font, ils endossent tout ça, c'est ce qu'ils ont dit à l'audience que EDF France endossait ce que EDF Canada faisait ici, qui nous disait que c'était endossé, qu'ils endossaient tout ça.

1470

J'espère qu'ils l'endossent, ça aussi.

Là-dessus, monsieur le Président, je vous remercie beaucoup.

1475

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci à vous! Merci à vous madame.

Nous allons prendre une pause!

1480

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1485

**REPRISE DE LA SÉANCE
JEAN-BENOÎT GAGNON**

1490 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors j'invite monsieur Jean-Benoît Gagnon.

1495 **PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:**

Monsieur le Commissaire, monsieur le Président, bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

1500 Bonsoir.

PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:

1505 J'ai pas de support audiovisuel étant pas familier avec ce genre de technologie. Je vas essayer de – on a dix (10) minutes je crois, c'est ça?

PAR LE PRÉSIDENT:

1510 Quinze (15) minutes.

PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:

Quinze (15) minutes, je vas essayer d'être concis.

1515 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Parce que vous étiez préenregistré.

PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:

1520 Parfait. Alors ma première assertion est la suivante! J'avais posé une question au ministère de l'Environnement et de la Faune pour la relocalisation. On a entendu parler tantôt de gens qui pouvaient être relocalisés, moi il me semble qu'un trappeur qui perd quatre-vingt-dix pour cent (90 %) de son territoire de trappe pourrait avoir la possibilité d'être relocalisé.

1525

J'ai été très déçu de la réponse que j'ai eue du ministère, on n'a pas répondu si ça c'était déjà fait. Et ce soir j'ai relu votre commentaire, vous m'aviez demandé d'élaborer sur le sujet lors de ma présentation de ce soir et je vais le faire.

1530 En 1984, par une loi d'où a découlé un règlement, on a ouvert la Réserve faunique des Laurentides au piégeage et on a divisé ça en terrains de piégeage qui sont loués avec des baux. On a réservé six (6) terrains de piégeage, on a sorti du lot des cent vingt quelque – excusez-moi, j'ai pas le chiffre mais en tout cas, ça tourne autour de ça – six (6) terrains de piégeage pour les donner à la nation huronne wendat. Regardez, moi je passe pas de commentaire là-dessus, c'est
1535 juste un fait.

Ensuite de ça, quand il y a eu des terrains qui ont été laissés, on a donné ces terrains-là de façon automatique à des Hurons. Encore là, je ne juge pas. Moi ce que je dis, il y a des trappeurs ou un trappeur ou des trappeurs dans la réserve qui, via ce projet-là, vont voir des terrains presque, si vous voulez, ils seront plus capables de pratiquer leur activité.
1540

Donc j'aimerais que le ministère, pour une fois, dise – écoutez, ils nous ont envoyé une réponse sur des réflexions de gens qui travaillent pour le gouvernement, que les terrains qui se libèrent étaient loin, que c'est si – non, c'est pas ça, le principe c'est pas ça.
1545

Est-ce que c'est possible au ministère, dans un cas comme ceci, de relocaliser un trappeur et de lui fournir un terrain dans la réserve ou près de chez lui, ailleurs dans des zecs, n'importe quoi, à sa convenance?
1550

La deuxième chose, la grive de Bicknell, j'avais posé une question. Et, monsieur le Président, j'ai presque, j'ai jamais dit ça, mais je vas dire quelque chose pour pas passer pour un hurluberlu, je suis piégeur, c'est vrai que je trappe des animaux à fourrure, je le fais depuis des dizaines et des dizaines d'années, mais je suis récipiendaire d'un prix de la conservation de la faune qui m'a été attribué par le ministère et qui a pour nom le Prix François-de B.-Gourdeau, et j'ai
1555 été le seul dans la province de Québec préleveur de faune qui a eu ce prix-là, donc je dois avoir en quelque part la préservation des animaux et des habitats à cœur.

Pour la grive de Bicknell, vous savez, quand on en a parlé j'ai posé des questions à la Commission. C'est une chose qui me préoccupe mais c'est aussi – j'ai fouillé dans la littérature et j'ai pas trouvé d'étude ou j'ai peut-être mal fouillé remarquez, moi puis Internet, un ordinateur c'est un monde, là, mais je n'ai pas pu trouver d'étude scientifique à ce sujet.
1560

J'ai posé la question, est-ce qu'il y a d'autres, parce que quand on a dit qu'on va briser un habitat faunique, oui, mais est-ce qu'il y a d'autres montagnes à côté qui peuvent accueillir cet

1565 oiseau-là? Est-ce que cet oiseau-là peut se déplacer? Est-ce que quand la forêt va repousser, est-ce qu'il peut revenir là?

1570 Et ce que j'ai compris, monsieur le Commissaire, monsieur le Président, c'est un animal orphelin, c'est-à-dire comme des maladies orphelines, on a très peu de connaissances sur cet animal-là.

1575 C'est des choses qui m'ont préoccupé puis je repensais à ça, à la grive de Bicknell. C'est que moi, je me dis oui, on va protéger un habitat, je suis pour ça, et ce que j'ai dit au ministère dans des conversations, si vous le faites pour les éoliennes, vous allez le faire pour les coupes forestières aussi, parce que c'est pas le fait qu'on fait des éoliennes qu'on va protéger un habitat, mais c'est pour cet animal-là qu'on va le faire puis on va avoir quelque chose.

1580 Mais je ne crois – c'est ça, j'aurais aimé avoir des études parce qu'il y a pas d'étude, on est dans le néant face à la protection de ces habitats-là et le ministère, j'ai pas trouvé d'étude.

PAR LE PRÉSIDENT:

1585 Ce qui pourrait vous donner peut-être une certaine indication, c'est la réponse toute récente du ministère des Ressources naturelles et de la Faune à une série de questions de la Commission, c'est la question numéro 9...

PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:

1590 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1595 ... donc c'est DQ9, et la réponse du MRNF est entrée, je crois, hier matin, donc elle doit être sûrement, si c'est pas fait déjà, là, elle doit être mise accessible sur Internet au cours des prochains jours.

PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:

1600 Parfait, merci. Un parc éolien, oui! Nous on opère sur trois cent quatre-vingt-cinq kilomètres carrés (385 km²), c'est-à-dire on a plusieurs terrains de piégeage. On est touché, oui. On a demandé à avoir une étude sur la martre, les influences sur la martre, OK, c'est en train de se négocier puis l'étude va se faire.

1605 On a demandé aussi certains travaux d'atténuation pour le lynx, ça va se faire aussi en collaboration. Le castor, on a trouvé des façons de faire pour faire des prébarrages en avant des ruisseaux pour pas que le castor bloque les chemins, etc.

1610 Pour ma part, c'est un projet de huit cents millions (800 M\$), ça va déranger du monde, c'est sûr. Il peut avoir des mesures, moi, pour l'acceptabilité sociale, qui pourraient être peut-être de relocalisation comme le trappeur ou les trappeurs qui en feront la demande.

1615 J'entends pas beaucoup parler d'économie, c'est huit cents millions (800 M\$), c'est de l'argent, c'est du développement économique pour la région, c'est des travaux. Moi aussi, je pense à mes enfants puis mes petits-enfants que je voudrais bien voir grandir dans cette région avec des emplois stables.

1620 Au niveau de la faune, vous savez monsieur le Président, monsieur le Commissaire, j'ai entendu toutes sortes de choses, moi, sur les coupes forestières, je les ai vécues à la grande échelle sur les terrains de piégeage, et je peux vous dire quelque chose, ça m'horripile les oreilles quand j'entends dire que les coupes forestières détruisent la forêt.

1625 Oui, ils ne détruisent pas la forêt pour une première, deuxième, troisième année, les paysages sont dévastés, mais après cinq (5) à six (6) ans, la forêt renaît, les petits animaux viennent, le campagnol à dos roux, le lièvre, les castors arrivent en raison de la nourriture, le vison, le rat musqué, etc.

1630 Dans une forêt qui est régénérée et jeune, on a de la vie; dans les autres, les vieilles forêts aussi, on a des insectes, on a des oiseaux qui se nourrissent des insectes, on a du grand polatouche, on a une autre forme de vie. Mais la majeure partie de la vie est contenue dans des forêts qui ont été soit ravagées par les feux ou soit des forêts coupées selon les nouvelles méthodes.

1635 L'industrie forestière, ça m'horripile quand j'ai entendu ça, je suis pas capable de l'accepter, c'est plus fort que moi.

Écoutez, c'est un projet, j'y crois, je crois à l'énergie renouvelable et je crois aux études scientifiques sur les animaux.

1640 J'ai été propriétaire et je suis présentement directeur des opérations pour une compagnie d'écotourisme à La Baie où on fait de l'observation de l'ours noir. Je suis la seule compagnie – puis ça c'est vérifié – en Amérique du Nord qui a voulu savoir avec les biologistes du ministère, une étudiante à la maîtrise à l'université et un docteur en biologie, quelle influence qu'on avait sur les

ours du fait qu'on les appâtait et c'était quoi leur domaine vital, leurs déplacements, leurs modifications.

1645

C'est un projet qui a coûté quatre cent mille dollars (400 000 \$) et c'est Okwari Aventures qui a tout trouvé le financement pour ça. Ça se termine, c'est le 28 de mai, la personne qui a fait ça va déposer son mémoire de maîtrise à l'Université du Québec à Chicoutimi, on connaît déjà un peu les résultats mais on va le savoir.

1650

Donc moi, je suis quelqu'un qui croit à la faune, qui croit aux habitats même si je trappe – écoutez, on a fait cent soixante-deux (162) captures cette année – mais je crois aussi aux études des biologistes. Et si on veut parler d'une espèce faunique, il faut avoir des études pour s'appuyer et il faut avoir non pas des impressions de biologistes mais des rapports scientifiques, c'est à ça que je crois. Alors vous comprendrez que je suis en accord avec le projet.

1655

Et ce qui m'a fait le plus plaisir, c'est de vous rencontrer tous les deux (2), je vas vous dire pourquoi – puis là, je veux pas avoir de job, là, non, c'est pas ça – c'est que pour moi, j'ai été content de voir des gens, des libres penseurs qui ne sont pas liés à un parti politique ou à une politique de gouvernement, de ministère, et qui ont pas la langue de bois. Et j'ai surtout apprécié votre grande culture et votre respect que vous nous avez manifestés, nous, les intervenants.

1660

Et vous savez, les libres penseurs dans cette société sont une manne qui est trop rare. Alors merci.

1665

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci à vous, c'est très généreux.

1670

Je vais prendre la parole après mon collègue.

PAR LE COMMISSAIRE:

Monsieur Gagnon, vous avez parlé de relocalisation des lignes de trappe; combien, d'après vous, de trappeurs perdent leurs lignes de trappe ou un grand pourcentage de leurs lignes de trappe?

1675

PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:

Il y a un terrain de piégeage qui est très affecté.

1680

PAR LE COMMISSAIRE:

Un terrain.

1685

PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:

Un terrain.

1690

PAR LE COMMISSAIRE:

Sur combien de terrains de piégeage?

PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:

1695

Une dizaine.

PAR LE COMMISSAIRE:

1700

Une dizaine, OK. Affecté à quel pourcentage?

PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:

À peu près à quatre-vingt-dix pour cent (90 %).

1705

PAR LE COMMISSAIRE:

OK.

1710

PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:

Moi, monsieur le Commissaire, si vous me permettez, moi je suis pas capable de comprendre que ce trappeur-là peut pas être relocalisé dans une zec de son choix ou n'importe quoi, ça sert à rien, ça me rentre pas dans la tête.

1715

PAR LE COMMISSAIRE:

Je comprends qu'il y a un certain nombre de terrains de trappe au Québec qui est déjà défini?

1720

PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:

Oui.

1725 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Et à votre connaissance, est-ce qu'il y a beaucoup de terrains de trappe de libres?

1730 **PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:**

Il y en a quelques-uns...

PAR LE COMMISSAIRE:

1735 OK.

PAR M. JEAN-BENOÎT GAGNON:

1740 ... qui sont libres, mais ça devrait être à la convenance – tout ce qui est en territoire structuré, zec, rivière faunique et puis division Saint-Laurent, tout ça, c'est tout en terrains de trappe dans la province.

1745 Puis en passant, monsieur le Commissaire, il y a quelqu'un qui nous a dit qu'on vivait dans des cabanes tantôt; moi je vis pas dans une cabane, OK, j'ai un camp avec l'eau courante, je suis à l'énergie solaire, OK, mes lumières puis je fais de l'électricité solaire, je suis isolé, j'ai vingt-vingt-quatre (20 pi X 24 pi), puis c'est pas un camp, on a des camps qui ont de la valeur.

PAR LE COMMISSAIRE:

1750 Merci monsieur Gagnon.

PAR LE PRÉSIDENT:

1755 Écoutez, c'était la même question que j'allais vous poser, donc merci de vous être présenté.

1760

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

PAR LE PRÉSIDENT:

1765 Alors j'invite immédiatement monsieur Gérald Savard de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

 Bonsoir monsieur Savard.

PAR M. GÉRALD SAVARD:

1770 Bonsoir à tous, bonsoir monsieur le Commissaire, collègues!

 Vous savez, moi, je suis préfet suppléant de la MRC. Être les décideurs, c'est quelque chose qui est pas toujours facile.

1775 Moi, je suis maire de la municipalité de Bégin, ça fait une quinzaine d'années déjà. Puis quand on dit que le Québec, voilà déjà plusieurs années, on a décidé d'occuper le territoire. Au Québec, on a décidé qu'on est dans une province industrialisée. Au Québec, il faut créer de la richesse.

1780 Chez nous, m'a vous donner un exemple, avant de lire le rapport!

 À Bégin, on avait l'eau potable qui était non conforme; maintenant, elle est conforme.

1785 On jetait l'assainissement des eaux dans une rivière, voilà deux (2) ans; maintenant, on traite l'eau d'assainissement des eaux.

 Notre service d'incendie était non conforme, il est conforme.

1790 On a la tour cellulaire, on a la haute vitesse, on a un centre de petite enfance, on a des parcs, on a plein d'affaires. Pourquoi, parce qu'au Québec, on a créé de la richesse, puis on est capable de se payer des choses.

1795 Mais c'est sûr qu'il faut pas le faire de n'importe quelle façon, ça, c'est sérieux. Puis c'est certain que quand on prend des décisions, comme maire, ou à la MRC où on a fait plusieurs projets, on le fait avec des lois et des règlements que le gouvernement nous a donnés, puis c'est important de les suivre, puis de les faire.

1800 Ça, c'était mon entrée.

La MRC du Fjord, elle, le projet l'intéresse. Pourquoi, parce que c'est créer de la richesse. Créer de la richesse, on est treize (13) municipalités sur le territoire, puis nous, ce qu'on veut faire, on veut faire du développement économique sur l'ensemble du territoire et pour nos treize (13) municipalités.

1805

Pour notre MRC, le territoire visé pour l'implantation du parc éolien semble donc correspondre à un lieu de moindre impact sur les activités existantes aussi bien que celles projetées.

1810

En ce sens, la MRC souhaite fortement convenir d'une entente financière relative aux contributions volontaires avec le promoteur.

C'est sûr, comme je disais tout à l'heure, on le fera pas sans avoir des revenus. Créer de la richesse, c'est avoir des revenus.

1815

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, avant-dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Pour la MRC...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... les différents utilisateurs.")

1820

C'est sûr que faire un projet comme ça, on dérange des gens, c'est sûr. Mais il faut cohabiter. C'est ça, cohabiter.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "À notre avis...")

1825

FIN DE LA LECTURE (Page 8, dernier paragraphe, 3^e ligne, "... hors de son territoire...")

Vous savez que sur notre territoire, c'est là qu'on en a le moins.

1830

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, dernier paragraphe, 3^e ligne, "... ainsi que par...")

FIN DE LA LECTURE (Page 11, avant-dernier paragraphe, 2^e ligne, "... des ressources locales...")

1835

Ça, c'est bien important aussi. Nous, ce qu'on veut, du moment qu'ils vont construire, on parle de huit cents millions (800 M\$), on veut des retombées chez nous, parce que c'est chez nous, c'est notre territoire. Que ce soit l'entrepreneur, fournisseurs et main-d'œuvre.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, avant-dernier paragraphe, 3^e ligne, "... soit signée...")

1840

FIN DE LA LECTURE (Page 11, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... la réalisation du projet.")

1845 Vous savez, ça, ça me fait penser, l'occupation du territoire, quand je dis l'occupation du territoire, nous, la MRC du Fjord, on est vingt mille (20 000) de population, treize (13) petites municipalités, mais la ville qui est au centre, Ville Saguenay dont souvent la forte population est là viennent chercher les ressources chez nous, construisent les usines à la grosse ville urbaine, c'est eux qui ont la richesse, qui ont les retours de taxes.

1850 C'est pour ça que nous, une exploitation sur notre territoire comme ça, c'est important pour nous autres, les retombées, parce qu'on n'en a pas beaucoup.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "La MRC souhaite...")

1855 **FIN DE LA LECTURE (Page 12, fin)**

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1860 Merci monsieur Savard. Juste avant de vous poser une question, est-ce que vous étiez ici avant la pause?

PAR M. GÉRALD SAVARD:

1865 Non.

PAR LE PRÉSIDENT:

1870 Ah, vous n'avez pas assisté.

PAR M. GÉRALD SAVARD:

1875 On était en réunion ce soir, c'était notre réunion de la MRC. On vient de finir à huit heures-huit heures et dix (8 h-8 h 10).

PAR LE PRÉSIDENT:

1880 D'accord. Est-ce que vous avez lu un petit peu sur les échanges lors de la première partie de l'audience?

PAR M. GÉRALD SAVARD:

Oui, puis j'ai assisté aussi.

1885 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Ah, vous avez assisté également.

PAR M. GÉRALD SAVARD:

1890

À deux (2) reprises.

PAR LE PRÉSIDENT:

1895

Donc je pourrai poser ma question de façon plus intelligente à ce moment-là!

Vous indiquez à la page 6, vous présentez votre vision qui est une vision englobante, qui favorise, vous dites, et j'utilise vos termes, "une cohabitation harmonieuse".

1900

Probablement que vous l'avez lu dans les verbatim de la première partie, vous l'auriez senti dans les présentations qui précédaient cette pause, qu'il y a un monde de différence entre des concepts qu'on met sur papier, entre une harmonie qu'on recherche sur papier et la réalité à laquelle sont confrontés les êtres vivants lorsqu'on essaie de donner forme et sens à cette harmonie.

1905

De telle sorte qu'on retrouve des villégiateurs qui ont déposé leur mémoire tout à l'heure, certains d'entre eux du moins, qui montraient une opposition farouche à soit au projet, soit encore qui montraient l'importance à laquelle ils accordaient une relocalisation.

1910

Durant la première partie des audiences publiques, j'ai tenté au maximum de mes capacités d'aller chercher de l'information auprès des représentants des MRC du Fjord et de Charlevoix.

1915

Évidemment, les réponses étaient toujours circonscrites à l'intérieur d'un cadre réglementaire. Donc il faut que la personne qui demande une relocalisation réponde à trois (3) séries de critères qui touchent la nuisance et donc qui démontrent une certaine nuisance et que cette personne-là assume, si la relocalisation était acceptée, tous les coûts associés à la relocalisation.

1920 Vous, comme préfet suppléant, est-ce qu'il y a des options auxquelles vous pensez qui pourraient favoriser justement une insertion harmonieuse d'un projet comme celui-ci, en accommodant des villégiateurs qui se sentent lésés?

PAR M. GÉRALD SAVARD:

1925 C'est sûr que quand on dit cohabiter, on dérange des gens. En faisant le projet, c'est sûr qu'on dérange des gens.

1930 Mais à ce moment-là, il faudrait regarder avec l'entrepreneur puis nous, par rapport à notre schéma d'aménagement, puis qu'est-ce qu'on peut faire selon nos règles, avec les baux, qu'est-ce qui pourrait se faire.

C'est sûr que c'est pas la MRC, je penserais pas, qui peut rémunérer un déplacement de quelqu'un, ce serait plus à celui qui va construire les éoliennes.

1935 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais vous avez quand même, c'est la MRC qui a reçu le mandat du MRNF pour la gestion des terres de l'État et donc, la MRC, bien sûr, applique les règlements qui ont été adoptés par le MRNF?

1940 **PAR M. GÉRALD SAVARD:**

Oui, c'est ça.

1945 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que la MRC peut jouer un rôle avec le MRNF dans la redéfinition des critères, en tenant compte de certaines spécificités?

1950 **PAR M. GÉRALD SAVARD:**

Oui, sûrement; techniquement, je ne saurais peut-être pas les détails, mais par rapport à notre schéma d'aménagement, qu'est-ce que nous, on peut faire, puis la loi, qu'est-ce qu'elle permet.

1955 Sûrement que nous, si on a un projet de la sorte, on va tout faire en sorte que le villégiateur, là, tu parles de villégiateur de chalet, celui qui occupe, on va tout faire pour qu'il soit le mieux – lui-

même, l'entrepreneur, dans ses règles, on lui dit, puis il le sait, qu'il faut qu'il prenne soin de celui qui est là, le villégiateur qui est présent là.

1960

Mais nous, défrayer un coût puis pour le faire, d'après moi, je suis pas certain.

PAR LE PRÉSIDENT:

1965

C'est pas nécessairement un coût, là, mais je demande s'il peut y avoir des accommodements!

PAR M. GÉRALD SAVARD:

1970

Sûrement. Sûrement avec nos employés, selon toujours les règles et la loi, qu'est-ce qu'on peut faire.

PAR LE PRÉSIDENT:

1975

Selon donc les mêmes critères?

PAR M. GÉRALD SAVARD:

1980

Oui, c'est ça. C'est toujours ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

1985

CORPORATION DES CAMIONNEURS EN VRAC DE LA RÉGION 02

PAR LE PRÉSIDENT:

1990

De la Corporation des camionneurs en vrac de la région 02, monsieur Daniel Tremblay.

PAR M. DANIEL TREMBLAY:

1995

Monsieur le Président, monsieur le Commissaire! Je me fais le porte-parole de nos trois cents (300) camionneurs indépendants de petites entreprises de camionnage en vrac de la région Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2000 Mon homologue de la région de Québec ne pouvait être présent aujourd'hui, ça fait que je me fais le porte-parole aussi un petit peu du secteur de Charlevoix. Mais c'est sûr que mes phrases vont vraiment toucher nos camionneurs de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2005 Lors des négociations avec EDF Énergies, on a eu des rencontres pour pouvoir introduire des clauses de transport qui privilégieraient le camionneur en vrac dans les portions de X pour cent.

On n'a pas réussi à avoir une entente. On a fait des recherches, entre autres pour d'autres projets, comme Massif du Sud où il y a eu des ententes dans les devis, il y a eu des clauses de transport garanti pour les camionneurs.

2010 Nous autres, l'Association des camionneurs, on est pour le projet, c'est sûr, mais par contre, tout a un prix.

2015 J'entendais ce soir, on parle beaucoup d'environnement, de coupe d'arbres; nous autres, le camionneur en vrac, c'est une survie pour nous autres. On est pour le projet, mais par contre, on aurait voulu que le promoteur EDF Énergies introduise une clause de transport qui privilégie le camionneur dans ses devis.

2020 Également, on prône aussi le fractionnement. On s'est posé des questions. Le fractionnement, quand je dis le fractionnement, si je dis ça dans mes mots, c'est pas donner tout à un entrepreneur général, le camionnage, de peur que, mettons, que lui arrive avec tous ses camions, et les retombées économiques locales, il y en ait pas.

2025 Entre autres aussi, je sais pas si vous avez lu le mémoire, on est quand même à des prix compétitifs; ça changerait pas nécessairement les appels d'offres au niveau de la compagnie EDF Énergies, les appels d'offres seraient quand même compétitifs, avec l'explication qu'ils m'ont donnée, qu'ils vont aller en appel d'offres sur invitation.

2030 Ça fait que nous prendre, nous introduire dans les devis ne coûte pas nécessairement plus cher au projet.

Ça fait que c'est à peu près notre ordre d'idée, nous autres, les camionneurs en vrac de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

PAR LE PRÉSIDENT:

2035 Merci. Est-ce que vous avez parlé au promoteur au sujet de votre intérêt quant à parapher un contrat de service?

PAR M. DANIEL TREMBLAY:

2040 Oui. Le 6 décembre, de mémoire.

PAR LE PRÉSIDENT:

2045 Et quelle a été sa réceptivité?

PAR M. DANIEL TREMBLAY:

La réceptivité, bien, on n'est pas venu à une entente, OK!

2050 On a parlé beaucoup de camions hors route. Quand on parle de camions hors route, c'est des camions à grande capacité de charge.

2055 On est capable de comprendre que ça l'a une utilisation, ces camions-là. Ils mettent plus de volume, ainsi de suite. Mais par contre, comme Massif du Sud, après les camions hors route, c'est cent pour cent (100 %) aux organismes de courtage local.

PAR LE PRÉSIDENT:

2060 Et comment ça se fait que ça a été accepté pour Massif du Sud?

PAR M. DANIEL TREMBLAY:

Bien, c'est pas EDF, c'est un autre promoteur qui fait ce projet-là, OK!

2065 C'est la même chose, on a une entente, mettons, avec le ministère des Transports, cinquante pour cent (50 %) des volumes de transport se fait par des associations de camionnage en vrac, puis l'autre cinquante pour cent (50 %) se fait par l'entrepreneur général.

PAR LE PRÉSIDENT:

2070 Il me semblais, c'est EDF aussi pour Massif du Sud!

PAR M. DANIEL TREMBLAY:

2075 Ah, moi, je le savais pas.

C'est la même chose pour Hydro-Québec. Hydro-Québec a une clause cinquante-cinquante (50 %-50 %).

2080 C'est à cause de ça, en annexe, que j'ai donné des copies au mémoire, pour expliquer le mieux possible nos attentes de ce projet-là.

Comme je disais en premier lieu, nous sommes en faveur du projet, ça, c'est sûr.

2085 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Quand vous parliez du volume d'affaires, "On peut concevoir que les camionneurs en vrac de notre région représentent un volume d'affaires très important", est-ce que vous pouvez le chiffrer?

2090

PAR M. DANIEL TREMBLAY:

2095 Non. Non, parce que – on pourrait chiffrer tout qu'est-ce qui est facturé par nos organismes de courtage. Mais on sait que tout le petit camionnage en vrac, il fait du particulier aussi. Ça fait qu'il faudrait prendre, pas les T4 de toutes nos petites entreprises de camionnage, mais ce serait un calcul qui serait gros.

Ce qu'on a voulu dire par là aussi, nous autres, la route 175 est terminée. En ce moment, les promoteurs privés, on a l'AP60 qu'on travaille encore un peu.

2100

Ça fait que nous autres, notre but, c'est de réussir à aller chercher le maximum de retombées économiques locales pour nos camionneurs. Un peu comme quand on a fait Péribonka-4, la Manouane, on a fait Alma, c'est sûr que pour nous autres, tous les gros projets d'envergure, c'est important pour nos camionneurs.

2105

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vais juste m'assurer, parce que vous avez été assez vite!

2110 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Si j'ai bien compris, les camions que vous appelez hors route passeraient avant vous ou vous seriez prêts à passer après, j'ai pas trop compris?

2115 **PAR M. DANIEL TREMBLAY:**

Tout dépendant. On est capable de comprendre qu'un camion hors route, ça l'a une utilité, là. C'est une plus grande capacité de charge.

2120 Mais par contre, je vais vous donner un exemple, sur des longues distances, le camion hors route, ça peut pas être utilisé. Si on fait du transport sur du vingt (20 km), du trente (30 km), du quarante kilomètres (40 km), si on parle des chemins d'accès qui sont quand même assez longs, là, c'est là que viennent en force les camions dix (10) roues, douze (12) roues et semi-remorques.

2125 Comme un peu à Massif du Sud – c'est tannant, je reviens sur cet exemple-là, mais c'est un des seuls que je connais – après les camions hors route de l'entrepreneur général, bien, c'est obligatoirement le camionnage en vrac local, que ce soit Charlevoix ou Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2130 Nous autres, dans notre cas à nous autres, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, c'est plus mettons l'organisme de courtage de Chicoutimi qui serait touché, et celui de Charlevoix dans la région 03.

2135 C'est sûr, regardez, comme le mémoire l'explique, le ministère des Transports, on parle du CCDG, le cahier des charges et devis généraux, ça, on appelle ça une ligne d'infrastructure, le camion hors route ne peut pas circuler là-dessus.

Ça me surprendrait bien gros pour le projet de Rivière-du-Moulin qu'il y ait une ligne d'infrastructure avec le CCDG qui soit applicable.

2140 Je sais pas si je me fais quand même bien comprendre. Même chose pour l'entente avec Hydro-Québec. C'est cinquante pour cent (50 %) en volume mais sur des chemins publics. Puis on sait très bien qu'on transportera pas sur des chemins publics, on va prendre la route 175 pour se rendre au projet, puis après ça, ça va être les chemins d'accès qu'on appelle.

2145 Ça fait que les exemples, dans le mémoire, sont pas vraiment révélateurs. Mais par contre, nous autres, on veut que le projet se fasse, mais par contre, on veut avoir des retombées économiques.

PAR LE COMMISSAIRE:

2150 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur.

2155

TECHNOCENTRE ÉOLIEN

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir monsieur.

2160

PAR M. FRÉDÉRIC CÔTÉ:

Monsieur le Président, monsieur le Commissaire, membres de la Commission, citoyens des MRC du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix et des environs, membres du public! Mon nom est Frédéric Côté, je suis le directeur général du TechnoCentre éolien de Gaspé.

2165

Il me fait grand plaisir d'être parmi vous ce soir et de venir de la Gaspésie pour vous présenter l'opinion du TechnoCentre éolien sur l'implantation de projets éoliens dans les communautés québécoises.

2170

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, 1^{er} ligne, "Le TechnoCentre...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, "... d'énergie éolienne.")

2175

Nos champs d'activité, essentiellement ce qu'on fait au TechnoCentre, on fait de la recherche appliquée, spécifiquement au niveau des climats nordiques et des terrains complexes au niveau des applications de la technologie éolienne, de l'aide technique aux entreprises, du développement économique, ainsi que des activités de réseautage pour l'intégration des entreprises québécoises à la chaîne d'approvisionnement.

2180

Plus spécifiquement, on agit à titre de centre collégial de transfert de technologies pour le Cégep de la Gaspésie et des Îles et on héberge le créneau ACCORD éolien, créneau d'excellence parrainé par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

2185

Dans ce contexte, l'intervention du TechnoCentre vise à fournir des éléments de réponse à certaines questions que soulève l'implantation d'un parc éolien dans un milieu comme celui de Rivière-du-Moulin qui nous occupe ce soir.

2190

Essentiellement, ce qu'on veut faire, c'est en s'appuyant sur notre expérience et notre expertise, l'état des connaissances techniques et scientifiques, ainsi que sur le vécu d'une dizaine d'années en Gaspésie avec des projets éoliens, de partager un peu notre vécu, puis faire part de quelques observations.

2195 Ceci étant dit, avant de faire le point sur les questions dont il est question, nous croyons cependant qu'il est important de faire une mise en contexte sur les motifs ayant mené au développement de l'industrie éolienne au Québec, ainsi que sur la stratégie québécoise en la matière.

2200 Tout d'abord, pourquoi de l'éolien? Les citoyens québécois se sont exprimés sur les différentes options énergétiques qui s'offraient à eux et ont fait le choix des énergies vertes.

2205 C'est d'ailleurs en marge du mouvement de contestation entourant le projet de centrale thermique du Suroît en 2004 que le développement éolien est ressorti clairement comme une orientation d'avenir pour la province. Ce choix d'ailleurs a été inscrit dans la politique énergétique du Québec en 2006 et est toujours d'actualité.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "La planification énergétique...")

2210 **FIN DE LA LECTURE (Page 8, 2^e paragraphe, 3^e ligne, "... dernières années.")**

C'est également une industrie qui a des retombées importantes.

2215 L'énergie éolienne est un bon choix donc du point de vue aussi économique, et non pas seulement du point de vue énergétique.

En premier lieu, soulignons que le développement de l'énergie éolienne au Québec est le fruit d'une prise en charge de la Gaspésie par les Gaspésiens.

2220 Les acteurs régionaux ont vu dans le développement de l'éolien un moyen de sortir la région du marasme et diversifier son économie.

2225 Aujourd'hui, on assiste à la naissance d'un véritable réseau productif en matière d'énergie éolienne en Gaspésie et, par le fait même, au développement d'un savoir-faire québécois de pointe.

2230 De nos jours, environ mille (1000) personnes travaillent dans l'industrie éolienne en Gaspésie dans la MRC de Matane. On remarque d'ailleurs que 2011 a été l'année où le taux de chômage en Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine a été le plus bas au cours des vingt-cinq (25) dernières années, et l'éolien n'est pas étranger à cette performance.

Mais les retombées ne se résument pas qu'à notre région. Déjà, en plus des mille (1000) personnes qui travaillent chez nous en éolien, on constate qu'ailleurs en province, c'est plus de

2235 deux mille (2000) personnes qui œuvrent dans l'industrie éolienne un peu partout au Québec. On estime d'ailleurs à plus de cent cinquante (150), le nombre de compagnies québécoises qui œuvrent actuellement dans l'énergie éolienne, et l'implantation des quatre mille mégawatts (4000 MW) prévus à la Stratégie énergétique du Québec générera des investissements de plus de sept milliards de dollars (7 G\$) sur l'ensemble du territoire du Québec.

2240 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 16, 2^e paragraphe, 4^e ligne, "De plus, les retombées...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 19, avant-dernier paragraphe, avant-dernière ligne, "... en la matière.")

2245 Tout d'abord en ce qui concerne l'acceptabilité sociale! C'est évidemment l'une des plus importantes préoccupations citoyennes, puis un des facteurs clés du succès d'un projet éolien!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 20, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "Du point de vue de l'industrie...")

2250 **FIN DE LA LECTURE (Page 21, 3^e paragraphe, 2^e ligne, "... acceptabilité sociale...")**

2255 Mais aussi que les promoteurs étaient en mesure d'adapter leur projet en fonction des contraintes et des besoins des communautés, et c'est quelque chose auquel les promoteurs se doivent d'avoir une attention tout à fait importante.

En ce qui concerne l'impact sur la santé humaine, je vais aller rapidement, parce qu'on parle pas nécessairement ici de milieu habité!

2260 En fait, ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a eu des études indépendantes, que ce soit au niveau de l'Institut national de la santé publique du Québec, de l'Hygiéniste en chef de l'Ontario, puis aussi d'un panel international d'universitaires qui ont fait des études, des revues de littérature et qui ont conclu qu'il y avait aucune preuve scientifique démontrant des liens de causalité directe entre les éoliennes et les impacts négatifs sur la santé humaine.

2265 Concernant l'environnement sonore, c'est une autre préoccupation qui est fréquemment soulevée par la population!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 25, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "Le bruit des éoliennes...")

2270 **FIN DE LA LECTURE (Page 25, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, "... jour ou nuit.")**

2275 Ce qu'il faut retenir, c'est qu'en zone habitée, la note d'instructions fixe un critère de quarante (40) dBA la nuit et de quarante-cinq (45) dBA le jour, à moins que le bruit ambiant préexistant ne soit pas déjà supérieur à ces niveaux avant l'implantation d'un parc éolien.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 26, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "De l'avis du TechnoCentre...")

2280 **FIN DE LA LECTURE (Page 27, avant-dernier paragraphe, 3^e ligne, "... des éoliennes.")**

Il y a également le MRNF qui a produit un Guide d'implantation des éoliennes en terre publique.

2285 En ce qui concerne plus particulièrement le projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin, il nous apparaît pertinent de parler du concept d'harmonisation des usages.

2290 En effet, tout comme en Gaspésie, je comprends que le secteur ici est recherché par plusieurs touristes, villégiateurs et amateurs de la nature, et que ceux-ci se questionnent relativement aux impacts qu'un parc éolien peut avoir sur ses activités.

Encore une fois, je pense que l'expérience gaspésienne peut amener des réponses intéressantes.

2295 À titre d'exemple, comme vous le savez peut-être, la chasse, c'est une activité très importante chez nous; elle est pratiquée à des moments de l'année très précis et très limités, on parle en particulier de la chasse à l'orignal.

2300 Selon des compilations du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la présence d'éoliennes n'a pas nui à la récolte d'orignaux. Depuis 2006, le niveau de capture s'est maintenu autour de cinq mille deux cents (5200) bêtes par année pour l'ensemble de la zone 01. Donc le vécu au niveau des chasseurs, c'est qu'il y a pas d'enjeu avec les parcs en opération.

2305 Le projet de parc éolien Rivière-du-Moulin est intéressant à plusieurs points de vue. Avec sa capacité projetée de trois cent cinquante mégawatts (350 MW), ce sera le plus important parc éolien sélectionné lors des appels d'offres d'Hydro-Québec.

2310 De plus, ce projet sera construit essentiellement sur les terres publiques, et les discussions semblent déjà bien avancées avec les villégiateurs et les autres utilisateurs du territoire, pour assurer une harmonisation des usages.

Le promoteur mentionne notamment avoir eu des ententes avec la Zec Mars-Moulin, l'Association des trappeurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Société des établissements de plein air du Québec.

2315

En ce qui concerne les retombées, le promoteur prévoit verser des contributions volontaires aux MRC et communautés autochtones concernées par le projet. D'ailleurs, des pourparlers à ce sujet, semble-t-il, seraient en cours.

2320

De plus, le projet Rivière-du-Moulin est au cœur de la stratégie d'implantation du fabricant d'éoliennes allemand REpower et de toute sa chaîne d'approvisionnement.

Ainsi, ce sont des fournisseurs de composantes implantés au Québec qui fabriqueront les pales, les tours et les convertisseurs électriques notamment.

2325

REpower a d'ailleurs pris un engagement ferme dans le développement du savoir-faire québécois en s'associant notamment au TechnoCentre éolien dans le cadre de la mise sur pied d'une importante infrastructure de recherche et développement au Québec.

2330

Le projet de Rivière-du-Moulin comporte donc des avantages considérables en faveur de la poursuite du développement de l'industrie éolienne au Québec.

D'autre part, ce projet est intéressant parce qu'il permettra à des entreprises régionales d'intégrer la chaîne d'approvisionnement de la filière éolienne. À terme, ces entreprises viendront sûrement exporter leur savoir-faire, comme l'ont fait de nombreuses entreprises gaspésiennes et québécoises depuis le début de l'implantation de la filière éolienne au Québec.

2335

D'ailleurs ici dans la région, vous avez la chance et le plaisir d'avoir une entreprise championne qui s'appelle Hydrep qui fournit des composantes au niveau de freinage pour les grandes éoliennes, d'ailleurs qui a été soulignée lors du dernier gala de l'industrie éolienne québécoise.

2340

On peut également souligner que la sélection, au niveau des retombées pour ce qui est du Cégep de Jonquière, qui a mis sur pied à l'automne 2011 le site école-entreprise TERRE doté d'une éolienne développée en Gaspésie de vingt-cinq kilowatts (25 KW). Ce laboratoire terrain permettra aux élèves d'acquérir des compétences appliquées aux technologies des énergies renouvelables et au rendement énergétique.

2345

D'ailleurs, cet après-midi, j'étais avec les gens du Cégep de Jonquière, et ce projet va contribuer à des collaborations interrégionales, disons, au niveau des institutions de recherche au

2350

niveau collégial. Donc on voit qu'il y a un maillage qui se fait entre la Gaspésie et le Saguenay–Lac-Saint-Jean au niveau également de la recherche.

2355 Enfin, nous voulions apporter un éclairage concernant la grive de Bicknell. Je tiens ici à vous rappeler que cet oiseau avait également fait l'objet d'une attention particulière lors de l'érection des parcs éoliens de Murdochville en Gaspésie au mont Copper, projet 2004, et Miller, un projet qui a été construit en 2005.

2360 Par le biais des décrets concernant ces projets, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a émis une série de conditions et de demandes de suivis pour la délivrance du certificat d'autorisation des parcs éoliens.

2365 Selon les informations que nous avons obtenues, les suivis requis sont effectivement effectués par le propriétaire du parc, et démontrent un impact nul sur les populations de grive dans le secteur de Murdochville. Donc les suivis, il y a pas eu plus, il y a pas eu moins de grive qu'avant le projet, globalement.

2370 Enfin, le projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin est intéressant, car il permet une plus grande efficacité de la pénétration de l'énergie éolienne sur le réseau d'Hydro-Québec. En effet, en déconcentrant la production éolienne vers plusieurs régions du Québec, on s'assure une plus grande souplesse de production.

2375 Par exemple, s'il vente pas en Gaspésie une certaine journée, bien, il peut venter ici, puis ça facilite la gestion du réseau globalement pour Hydro-Québec.

Le fait donc d'avoir des parcs éoliens dans plusieurs régions assure un apport plus soutenu de l'énergie éolienne sur le réseau.

2380 Donc en conclusion!

2385 Le développement de l'énergie éolienne au Québec est le fruit d'une stratégie innovante et cohérente articulée autour des besoins et des préoccupations de la population du Québec, une stratégie qui a d'ailleurs été soulignée par l'OCDE pour son audace, et comment on a réussi à marier politique énergétique et développement rural et régional.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 30, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "Il s'agit...")

FIN DE LA LECTURE (Page 30, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... des projets éoliens.")

2390 Enfin, pour toutes ces raisons et pour l'impact positif de cette énergie, le TechnoCentre éolien est d'avis que ce projet devrait se réaliser.

Je vous remercie beaucoup pour votre attention.

2395 **PAR LE PRÉSIDENT:**

2400 Merci à vous. Écoutez, ça sort peut-être un peu de votre champ d'expertise, mais quand même, vous y avez fait référence vous-même dans le cadre de votre mémoire, donc je me permets de placer une question par rapport à ça, d'autant plus que c'est une dimension qui a été touchée et couverte dans plusieurs autres mémoires qui vont être présentés demain!

Je vous cite à la page 24, vous dites:

2405 "En résumé, ces trois (3) études en arrivent essentiellement aux mêmes conclusions, et il s'agit là du consensus scientifique actuel, qu'il n'y a pas de preuves scientifiques démontrant des liens de causalité directe entre les éoliennes et les impacts négatifs sur la santé humaine."

2410 Et effectivement, je voudrais m'attarder un peu sur la notion de "directe". Est-ce qu'un facteur intermédiaire, un lien de causalité avec un facteur intermédiaire, pour vous, est-ce que c'est important?

PAR M. FRÉDÉRIC CÔTÉ:

2415 En fait, c'est important, mais ce que les études démontrent, c'est en fait la causalité au niveau des impacts sur la santé physique, OK.

2420 Là où j'ai pas vu d'étude, où c'est pas nécessairement déterminé, c'est la notion de nuisance, puis l'agacement, si je pouvais m'exprimer ainsi, "annoyance" en anglais, et les répercussions que cela pourrait avoir sur la santé psychologique d'une personne.

Donc c'est cet élément-là qui est pas abordé dans les études et pour lequel donc on peut pas se prononcer.

PAR LE PRÉSIDENT:

2425 Quand on réfère uniquement à ce genre d'étude qui établit uniquement des relations directes, est-ce que vous trouvez que c'est quand même incomplet?

PAR M. FRÉDÉRIC CÔTÉ:

2430

Bien en fait, moi, je pense que ça répond aux principales questions, parce que quand on met ça dans le mémoire, c'est parce qu'on a vu d'autres projets où les gens mentionnent, exemple, le syndrome éolien ou des publications qui mentionnent des mots vraiment sévères associés au fait de vivre dans un environnement où il y a des éoliennes, et qui font des liens vraiment de causalité directe, puis qui affirment des choses qui, dans le fond, sont pas démontrées scientifiquement.

2435

Donc pour nous, c'est important de mettre ce qu'il y a comme consensus scientifique, parce que ça vient adresser, ce qui est la préoccupation souvent qu'on entend quand il y a des projets éoliens qui arrivent dans une communauté, puis on connaît pas l'éolien, bien là, on fait un peu des recherches sur Internet, puis on voit toutes sortes de choses, pour nous, c'était important de ramener vraiment à ce qui est le consensus scientifique.

2440

Puis à notre avis, ça répond aux préoccupations des gens.

2445

Puis nous, ce qu'on a fait comme démarches chez nous, on a fait un sondage l'année précédente, pas l'année passée, mais l'année d'avant, concernant les gens en Gaspésie qui vivent dans un rayon de deux kilomètres (2 km) d'un parc éolien. On a posé la question au niveau, bon, nuisance, surtout au niveau climat sonore, qu'est-ce que vous expérimentez!

2450

Et globalement, il y avait pas d'enjeu de ce côté-là non plus. Donc on voit que la Note d'instructions 98-01 fait bien son boulot de ce côté-là au niveau de la gestion de la nuisance et des émissions sonores.

PAR LE PRÉSIDENT:

2455

Très bien, merci beaucoup.

2460

CÉGEP DE JONQUIÈRE

PAR LE PRÉSIDENT:

2465

Monsieur Bourbonnais, je pense qu'on m'a indiqué qu'il était arrivé, du Cégep de Jonquière!

Donc ce sera à vous l'honneur de clore cette première soirée!

PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:

2470 Messieurs les Commissaires, membres de l'assemblée, merci de nous donner audience ce soir!

Donc je vais commencer avec une brève introduction!

2475 Le Cégep de Jonquière est une institution d'enseignement collégial qui, depuis environ quatre (4) ans, s'intéresse au créneau TERRE qu'on appelle, Technologies des énergies renouvelables et rendement énergétique.

2480 Donc dans le cadre de nos développements, on a développé un peu à Saint-Bruno, à La Baie, et également sur la rue Panet à Jonquière, plusieurs ont dû voir l'éolienne, la petite éolienne qui est là.

2485 Donc ce sont des sites école-entreprise qui ont été développés conjointement avec les municipalités, des partenaires privés et le collège, pour faire essentiellement trois (3) objectifs!

Un premier objectif qui est vraiment de la formation de nos étudiants, de l'information aussi des gens, du public, et puis aussi de la recherche et développement dans le créneau des énergies renouvelables.

2490 D'ailleurs, on a fait des séances d'information publique à Jonquière sur le projet d'éoliennes, on a fait une information aussi, publique, à Saint-Bruno, sur la petite éolienne qu'on a installée au restaurant Marchand. Donc où ce qu'on est allé en assemblée avec des appareils pour mesurer le son, pour comparer le bruit ambiant de la route, etc., donc pour montrer aux gens où on superposait les sons aussi pour voir l'effet de ces sons-là.

2495 Donc on a développé une petite expertise dans ce domaine-là au cours des dernières années, quoiqu'on est quand même relativement débutant dans le phénomène des énergies renouvelables, on s'y intéresse depuis quatre-cinq (4-5) ans. Mais on a beaucoup de partenaires qui sont très connaisseurs, puis qui contribuent beaucoup dans nos choses.

2500 Donc je vais présenter, dans le fond, un petit peu le mémoire du collège.

Donc moi, c'est Martin Bourbonnais, professeur de physique au Collège de Jonquière, chargé de projet en énergie renouvelable.

2505 Donc le premier aspect qu'on veut regarder, c'est les enjeux technologiques et aussi toute la retombée sur la formation technique.

2510 Évidemment au Québec, on est un champion mondial en énergie renouvelable de production, en fait. On a beaucoup de – l'implantation de parcs éoliens a certains avantages sur le réseau hydroélectrique d'Hydro-Québec, qui permet entre autres une meilleure gestion des niveaux des réservoirs. Donc ce qui est produit par l'éolienne, on peut avoir un meilleur contrôle sur le niveau d'eau dans les réservoirs, donc une meilleure gestion hydrique.

2515 Ce qu'il faut comprendre, c'est que le créneau éolien est un des créneaux technologiques dans l'industrie qui est des plus avancés. On parle d'intégration systémique, on parle de nacelles qui pèsent de soixante (60 t) à quatre-vingt-dix tonnes (90 t) sur des tours de quatre-vingts mètres (80 m), dans des environnements climatiques pas nécessairement évidents au Québec.

2520 Donc toute cette intégration-là, qu'on parle au point de vue de l'électricité, donc tout l'aspect des génératrices à vitesse variable, les convertisseurs qui assurent la qualité des signaux, tout l'aspect des asservissements, les postes de contrôle, les systèmes pour télésurveiller, dans le fond, ces installations-là sont définitivement des plus sophistiquées dans le marché des technologies.

2525 Au point de vue civil et mécanique, la grosseur des différentes dalles de béton, tous les mécanismes de calage des pales à base hydraulique proportionnelle, tout l'aspect des guidages aussi pour l'orientation de la nacelle dans les vents dominants, et tous les aspects des enduits de protection anticorrosion, donc ça a dû relever beaucoup de défis technologiques, et ces technologies-là sont pas nécessairement présentes dans d'autres installations qu'on a déjà dans d'autres systèmes de production d'énergie au Québec.

2530 Évidemment, l'entretien et l'exploitation de ces machines vont nécessiter nécessairement une main-d'œuvre technique qui est très très qualifiée.

2535 Il y a beaucoup de nouvelles normes d'excellence qui prennent naissance au Canada en fonction de ce qu'on appelle le travail en hauteur, puis tout aussi l'intégration de la sécurité qui vont pouvoir être développées dans les différents programmes de formation au Québec.

2540 Si on regarde maintenant un peu les enjeux économiques puis les retombées sur l'expertise locale! Donc ce qu'il faut comprendre, c'est que le parc Rivière-du-Moulin est un parc d'une retombée économique de huit cents millions de dollars (800 M\$) dont un très très haut pourcentage est directement au Québec. Donc on connaît un peu aussi l'aspect de location du un point huit million de dollars (1,8 M\$) par année au ministère des Ressources naturelles.

2545 Les retombées de deux mille cinq cent cinquante dollars par mégawatt (2550 \$/MW) installé pour les MRC du Fjord et de Charlevoix.

Aussi, tout le paiement de taxes sur les services publics, quinze millions de dollars (15 M\$) sur une période de vingt (20) ans.

2550 On compte aussi qu'il va y avoir environ deux cents (200) travailleurs qui vont participer à l'installation du parc, et on parle même d'une vingtaine de techniciens d'entretien et d'exploitation, donc sur les vingt (20) années subséquentes d'opération du parc.

2555 Il faut comprendre que dans le secteur technique, présentement, puis c'est partout au Québec, on parle pas seulement du secteur éolien, on parle pas juste de l'énergie, on parle de toutes les filières puis de tout ce qui se passe dans l'industrie, il y a une très très grande pénurie de main-d'œuvre par rapport à ce qu'on forme dans nos collèges.

2560 Par exemple, pour donner des exemples très simples, en génie électrique, les statistiques du ministère de l'Éducation datant de 2009 et 2010, il y avait treize cent trente-deux (1332) finissants en génie électrique et il y avait vingt-neuf mille cent (29 100) emplois disponibles.

2565 En génie mécanique, neuf cent cinquante-neuf (959) finissants pour onze mille (11 000) emplois disponibles.

2570 J'ai listé également d'autres techniques physiques où ce qu'il y a vraiment – moi, quand j'ai fini l'école, je cherchais une job! Donc il y avait beaucoup moins d'emplois dans mon secteur, dans le fond, puis maintenant, c'est un peu l'inverse. L'étudiant a quand même un certain choix à la sortie de ses études, ce qui fait que les différentes compagnies, qu'on parle des multinationales ou même des PME, doivent composer avec ça.

2575 Puis nous, même certaines entreprises avec qui on travaille dans d'autres secteurs, comme l'hydroélectrique, sont en train de développer même des formations qui sont sur mesure avec, par exemple, notre institution en hydroélectricité, pour former des techniciens d'exploitation de centrale hydroélectrique.

On croit que d'autres secteurs peuvent avoir des besoins de formation semblable, puis avoir des retombées sur la formation pour différentes institutions partout partout dans le Québec.

2580 Puis là, je parle pas non plus de toute la recherche et développement. La plupart de ces éoliennes-là, les compagnies qui installent ça ont beaucoup d'installations en Europe, ont beaucoup d'installations, certaines zones aux États-Unis, dans des climats qui sont beaucoup plus cléments que le nôtre.

2585 Toute l'exploitation des éoliennes dans les climats nordiques, qu'on parle par exemple d'une boîte de transmission avec de l'huile, quand il fait moins quarante-cinq (-45 °C) dans le Nord-du-

2590 Québec, puis ça fait quelques heures qui vente pas, puis c'est pris pour redémarrer, il y a des problématiques qui vont être engendrées par ça pour tout l'aspect du givrage ici qui est très présent, puis on a des gens, comme par exemple le LIMA à l'UQAC avec qui on est partenaire, puis d'autres instituts de recherche qui vont avoir des retombées très potentielles dans toute la recherche et développement pour régler ces problématiques-là qui sont liées à la production des éoliennes.

2595 Il faut pas oublier aussi toutes nos entreprises locales qui vont participer à l'installation de ces parcs-là. Il faut voir qu'il va y avoir une expertise qui va être développée, qui sera pas juste bonne pour le parc Rivière-du-Moulin, mais qui va être bonne pour tout avec le développement des ressources entre autres dans le Plan Nord, et le plan d'approvisionnement des réseaux autonomes d'Hydro-Québec.

2600 Donc tous les secteurs qui sont pas couverts par le réseau hydroélectrique, comme les réserves autochtones, les pourvoiries, les zones insulaires, les Îles-de-la-Madeleine, le secteur minier, tous ces gens-là sont présentement alimentés par des carburants diesels, ont des grosses génératrices – le kilowattheure, nous, au Québec, on est quand même relativement gâté, l'électricité est environ à sept cents du kilowattheure (7 ¢/kWh) ici – et dans le Nord, on peut avoir des prix, avec les carburants diesels, qui montent au-dessus d'un dollar le kilowattheure (1 \$/kWh), et même plus.

2610 Donc les stratégies présentement sont de faire des jumelages d'éoliennes, hydroliennes, on a différentes filières énergétiques pour être en mesure de réduire ces coûts-là en carburant, parce qu'amener ça dans le fin fond, par exemple, du Nunavut, des carburants, ça coûte extrêmement cher.

2615 Donc le fait d'avoir un parc ici dans les deux (2) MRC, ça va permettre de développer une expertise, puis le Saguenay–Lac-Saint-Jean est vraiment aux portes du Nord, on est une région limitrophe, donc en développant de l'expertise dans des parcs de ce genre-là, on va être en mesure de tirer notre juste part en tant que région de toutes les futures installations qu'il va y avoir dans le cadre de l'approvisionnement en énergie de ces réseaux autonomes là dans le Nord qui, d'ici 2020, vont vraiment littéralement exploser. Il y a plusieurs projets de mine qui se développent, puis toutes sortes d'installations d'énergie renouvelable, dans le fond, dans ces zones-là.

2620 Maintenant, si j'y vais plus sur les aspects sociaux, donc pour les gens qui sont dans les environs du parc éolien!

2625 Donc souvent, les gens ont des inquiétudes au niveau de trois (3) différents aspects qui sont les aspects sonores, les aspects aussi de perturbation lumineuse qu'on appelle et également tous les aspects aussi de modification du paysage.

Et on est très conscient, puis ce sont, à la base, quand les gens, souvent n'ont pas toujours les informations, qui font qu'ils se disent, oui, peut-être qu'il y a un danger pour nous à ce niveau-là.

2630 On va regarder un petit peu un sommaire de différentes études qui ont été faites sur ces trois (3)...

PAR LE PRÉSIDENT:

2635 Il faudrait accélérer un peu!

PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:

2640 Oui, j'accélère! Donc au point de vue sonore, dans le fond, ce qu'il faut comprendre, c'est que les éoliennes, les nacelles sont isolées de façon acoustique, et puis ces nacelles-là produisent, selon l'étude qui a été faite sur le site, la simulation, l'éolienne la plus près d'un bail de villégiature est à sept cents mètres (700 m), et on prédit un son d'environ quarante et un décibels (41 dB), qui correspond environ au son ambiant d'une bibliothèque.

2645 On a fait des mesures, nous, d'ailleurs, dans notre secteur, un secteur agricole, sans vent, un bel après-midi d'été, sur six (6) sites différents, des périodes, et on a noté des intensités de décibels de trente-neuf (39) à quarante décibels (40 dB). Donc ça corrobore bien ces études-là.

2650 Ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que souvent, le bruit de fond même de l'environnement, le vent qui claque sur les arbres, va enterrer ce bruit-là.

2655 Et on a regardé une étude "Le son des éoliennes et ses répercussions sur la santé", qui a été faite par un groupe de panel d'experts où ce qu'il y avait un audiologiste, l'acoustique, un otorhinolaryngologue, médecine au travail et hygiène en milieu de travail. Il y a eu des constats particuliers qui ont été faits de ça.

2660 Donc dans le fond, l'ensemble des connaissances actuelles sur le son est quand même assez considérable, et considère, dans le fond, que l'ensemble des connaissances actuelles ne fournit aucune preuve que les sons audibles et le son à basse fréquence en deçà des seuils audibles, comme on vient de parler un peu, les éoliennes ont des effets psychologiques indirects de quelque nature.

2665 Souvent, mon père a une éolienne au chalet, une petite éolienne qui tourne au-dessus de mille tours-minute (1000/min), qui fait beaucoup...

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, c'est les effets directs, pas indirects!

2670 **PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:**

Oui, un peu comme on a parlé un peu avec monsieur Côté tout à l'heure.

2675 Donc au point de vue des petites éoliennes, elles produisent beaucoup de bruit, c'est surprenant. Souvent, les gens ont tendance à penser que les petites éoliennes, on en a une au chalet, elle produit beaucoup de bruit, elle tourne très rapidement, mais ces grosses éoliennes là, contrairement à ce qu'on pourrait penser, elles sont plus grosses, et elles tournent beaucoup moins rapidement. On parle de dizaines de tours par minute.

2680 Et juste en bas des pales, j'ai déjà été en bas des pales, et on entend une vibration. Mais aux distances où est-ce qu'on est, les baux de villégiature, on parle de quarante décibels (40 dB), donc il y a pas de son audible en tant que tel qui est relié à ça.

2685 Donc pour les perturbations visuelles, on parle de l'effet stroboscopique, le fait que les pales tournent avec le soleil peut s'interférer.

2690 Bien, il y a des études qui ont été faites par une agence en France de la santé qui dit qu'il y a pas de lien non plus au point de vue de ça sur l'effet stroboscopique lié en fait aux éoliennes, à ce point de vue là.

2695 Un dernier point dans cet ordre d'idée là, c'est la perturbation visuelle, donc l'intégration au paysage qu'on appelle! Évidemment, là, c'est un aspect qui est plus subjectif. Certaines personnes vont trouver ça beau, d'autres vont trouver ça un peu moins à leur goût également, on comprend ça.

2700 Mais ici au Québec, c'est sûr que c'est incomparable, comparativement à certains endroits dans le monde où ce qu'ils ont du charbon, où ce qu'ils ont d'autres choses beaucoup plus polluantes, et puis au Québec, pour donner un exemple, souvent il y a des pylônes électriques qui passent en plein milieu de la ville, et puis on a une certaine habitude, on dirait, face à ces pylônes-là, on les a déjà intégrés dans nos coutumes visuelles.

Puis en Europe, par exemple, les éoliennes, depuis un certain temps, eux sont dépendants du nucléaire, tout ça, ils ont des éoliennes, et puis il y en a dans des zones urbaines quand même.

2705 Donc dernier aspect, les enjeux environnementaux et l'aspect du développement durable!

Au point de vue des gaz à effet de serre, la filière éolienne est une des moins, comme on peut dire, productrice de gaz à effet de serre, sinon la moindre au point de vue pour tout l'aspect de la fabrication puis de l'installation.

2710 REpower a également un souci de sécurité en regard de l'environnement. Il y a des mécanismes à l'intérieur de son éolienne, s'il y a un bris mécanique, une fuite d'huile, il y a des systèmes de récupération d'huile qui sont mis en place dans le capotage de la nacelle et à différents autres endroits.

2715 Pour l'aspect maintenant de la flore et de l'aménagement forestier! Une éolienne, par exemple, si je regarde toutes les surfaces de dalles de béton en surface du sol, on parle environ de point cinq hectare (0,5 ha) pour les cent soixante-quinze (175) dalles par rapport à quinze mille quatre cent vingt-deux hectares (15 422 ha) pour la surface totale du parc.

2720 Mais évidemment, on parle aussi de déboisement de trois pour cent (3 %). On réutilise déjà au moins une quarantaine de pour cent des chemins existants déjà pour l'accès au parc.

2725 Évidemment, on a cru lire aussi un peu sur la fameuse grive de Bicknell qui a été un des points saillants de la première soirée d'audience, et on a lu que dans certaines conditions, par exemple, de reboisement qui peuvent être fait où les espèces sont plantées, dans le fond, à différents stades de croissance, la grive, est un habitat favorable dans certaines circonstances pour la grive de Bicknell, dans ces habitats-là, pour se régénérer et pour se reproduire.

2730 Donc pour conclure, si je regarde aussi au point de vue des oiseaux! Une fois le parc en exploitation, puis on entend souvent que les éoliennes vont peut-être tuer les oiseaux, on peut dire que si je regarde pour dix mille (10 000) décès d'oiseaux, vos chats, les automobiles, les immeubles tuent beaucoup plus que les éoliennes. Les éoliennes, c'est environ un décès par dix mille (10 000) décès d'oiseaux qui a été répertorié selon une étude publiée dans le livre de monsieur Réal Saulnier sur l'éolien.

2735 Donc si j'y vais en finalité, finalement, en conclusion, les cinq (5) éléments de recommandations du Collège!

2740 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Le Cégep de Jonquière...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 13, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... du Plan Nord.")

2745 On est une porte d'entrée sur le Nord, et ça nous donnerait un bon "pushing", si on peut dire ainsi, pour investir le Nord puis retirer notre juste part en tant que région limitrophe.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Le Cégep...")

FIN DE LA LECTURE (Page 13, 5^e paragraphe, 2^e ligne, "... de la flore du secteur...")

2750 Après l'installation, pourrait permettre une certaine latitude, dans l'esprit de favoriser le maintien des espèces fauniques au point de vue des oiseaux qui sont sur ce territoire-là.

 Donc je vous remercie de votre attention.

2755 **PAR LE PRÉSIDENT:**

 Merci à vous. Au Collège, vous avez amorcé le virage en 2008, comme vous l'avez indiqué, donc vous avez créé un programme d'études, un nouveau programme d'études?

2760 **PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:**

 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2765

 Donc c'est un programme professionnel?

PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:

2770 Oui. Alors on a formé ce qu'on appelle une attestation d'études collégiales, l'attestation TERRE, Technologies des énergies renouvelables et rendement énergétique.

PAR LE PRÉSIDENT:

2775

 Ça, c'est deux (2) ans?

PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:

2780 Ça, c'est deux (2) ans, c'est deux mille cent soixante (2160) heures de formation données à des adultes.

PAR LE PRÉSIDENT:

2785 Est-ce que vous avez fait un suivi auprès de vos premiers diplômés pour savoir s'ils se placent dans le secteur?

PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:

Oui. On a un taux de placement d'au-dessus de soixante-quinze pour cent (75 %) dans différentes filières.

2790

PAR LE PRÉSIDENT:

Dans les domaines d'expertise?

2795

PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:

Dans les domaines d'expertise. C'est un diplôme qui est complètement nouveau, donc le faire connaître, le faire reconnaître.

2800

Souvent, les entreprises engagent des gens de DEC qui ont des diplômes d'études collégiales, on fait reconnaître les AEC aussi, c'est un travail de longue haleine, mais on a une compagnie encore hier qui nous a appelés pour engager un de nos finissants.

PAR LE PRÉSIDENT:

2805

Est-ce que ça cible l'énergie éolienne ou ça cible aussi l'énergie photovoltaïque?

PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:

2810

Nous autres, on est multifilière, donc on cible l'énergie du vent, l'énergie de l'eau, l'énergie du soleil, biomasse, efficacité énergétique, géothermie.

PAR LE PRÉSIDENT:

2815

Et les étudiants sont obligés de suivre des cours dans toutes les sphères?

PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:

2820

Ce qu'on s'est aperçu, c'est que les étudiants ont des intérêts complètement différents de différentes filières. En leur donnant une formation générale un peu sur les différentes filières, on les spécialise par après dans les stages, donc le bon étudiant à la bonne place avec la bonne compagnie.

2825 Puis par la suite, l'étudiant, ça lui permet de voir tout ce qui se fait, puis de dire, moi, je suis plus un gars qui va aller étudier dans le secteur de la biomasse avec une coopérative agricole, par exemple. D'autres, c'est plus l'exploitation des centrales hydroélectriques.

2830 Vu qu'il y a plusieurs intérêts, ça permet – puis les besoins sont tellement émergents dans tous tous tous les secteurs qu'on est aux premiers balbutiements des énergies.

PAR LE PRÉSIDENT:

Quel est le créneau qui intéresse le plus d'étudiants?

2835 **PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:**

Je vous dirais sincèrement que le créneau hydroélectrique au Québec est un créneau quand même assez intéressant.

2840 La plupart des employés qui exploitent les centrales hydroélectriques ont une moyenne d'âge au-dessus de cinquante (50) ans, donc il va y avoir besoin d'un renouvellement de main-d'œuvre assez rapide. On parle d'un quinze mille (15 000) nouveaux employés dans le domaine hydroélectricité d'ici 2015.

2845 Puis il y a pas de formation en hydroélectricité en tant que telle au Québec. On en développe une présentement avec des compagnies qui font de l'hydroélectricité ici, un peu sur mesure, comme on vous parlait. L'entreprise investit dans la formation.

PAR LE PRÉSIDENT:

2850 Est-ce que vous êtes le seul cégep qui offre ce genre de programme?

PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:

2855 Un programme de ce type-là, multidisciplinaire dans toutes les filières, souvent il y a des gens qui se spécialisent, à Gaspé, ils se spécialisent en Gaspésie, Sherbrooke en géothermie, mais on est un des seuls qui a une formation multifilière au Québec.

PAR LE PRÉSIDENT:

2860 Un des seuls ou le seul?

PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:

2865 Je crois qu'on est pas mal le seul multifilière au Québec. Je connais pas tout, mais selon ce que je connais, on est le seul.

PAR LE PRÉSIDENT:

2870 D'accord. Merci beaucoup.

PAR M. MARTIN BOURBONNAIS:

2875 Merci beaucoup messieurs.

DROIT DE RECTIFICATION

PAR LE PRÉSIDENT:

2880 Alors c'est ce qui clôt les mémoires.

2885 Maintenant, monsieur Alex Couture a demandé de prendre la parole pour faire des rectificatifs!

PAR M. ALEX COUTURE:

2890 Bonjour monsieur le Président. Oui en effet, nous voudrions procéder à des rectifications.

Donc nous vous proposons de le faire par écrit dans un délai raisonnable. Donc aussitôt qu'on va être en mesure de procéder aux écrits, on vous les fera parvenir.

PAR LE PRÉSIDENT:

2895 D'accord. Maintenant, je profite de cette occasion pour signifier à tout le monde qu'en fonction des rectificatifs du promoteur, il est possible que des participants aient eux aussi, à la suite de ces rectificatifs, des rectificatifs à faire par rapport à ces rectificatifs du promoteur.

2900 Donc il faut pas se gêner non plus d'émettre ses rectificatifs.

Très bien. Donc ce sera pas dit oralement ce soir, si je comprends bien?

PAR M. ALEX COUTURE:

2905 Non. Je pense que nous préférons procéder par écrit, ça va être plus juste, je crois, plus à propos.

PAR LE PRÉSIDENT:

2910 Très bien monsieur Couture.

Donc personne d'autre a demandé de se prévaloir du droit rectificatif!

2915

MOT DE LA FIN

PAR LE PRÉSIDENT:

2920 Donc il ne me reste qu'à vous remercier pour cette première soirée.

Demain, nous aurons deux (2) séances. La première séance débutera à treize heures (13 h) à la même salle et la deuxième séance débutera à dix-neuf heures (19 h).

2925 Par contre, celle du soir devrait finir, ah, à toutes fins pratiques, à la même heure qu'aujourd'hui, voilà!

Alors bonne fin de soirée et bonne nuit.

2930

SÉANCE AJOURNÉE AU 12 AVRIL 2012 À TREIZE HEURES (13 H)

2935

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifiée sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.



DENISE PROULX, s.o.